



Triomphe des Nordiques

Serge Bernier (21) et Robbie Ftorek (7), des Nordiques, bourdonnent devant le but de Michel Larocque, des Canadiens, que tentent d'aider les défenseurs Brian Engbloom (3) et Larry Robinson (19).

Les Québécois survoltés défont le Canadien 5-4

par Maurice DUMAS

Adviene que pourra en cette première saison des Nordiques dans la Ligue nationale, ils n'atteindront jamais des sommets sportifs et émotifs comme hier soir, au Colisée, où ils ont réalisé l'exploit de l'année en triomphant des Canadiens de Montréal par le pointage de 5-4.

La première victoire à domicile des Nordiques dans le circuit Ziegler! Contre les Glorieux à part ça, les Québécois n'en espéraient pas tant.

"Ce gain-là, je ne l'oublierai jamais, a exulté Jacques Demers, l'entraîneur des Nordiques. Pensez-y un peu! Nous avons battu la plus grosse machine du hockey professionnel nord-américain."

L'histoire de David et Goliath s'est répétée dans l'enceinte d'un Colisée survolté par une foule en délire de 11,908 spectateurs. "Nos partisans nous ont donné du souffle, en troisième période", a continué Demers qui s'envoyait une première bière derrière la cravate en trois semaines.

"Nos partisans méritaient la

troisième étoile", a renchérit l'arrière Gerry Hart.

Cinq compteurs différents

Pour une fois, l'attaque des Nordiques a été bien répartie. Cinq joueurs différents, Richard Leduc, Real Cloutier, Dale Hoganson, Pierre Plante et Jamie Hislop, ont déjoué Michel Larocque. La réplique est venue de Pierre Mondou, Steve Shutt, Doug Risebrough et Mario Tremblay.

Travailleur infatigable, Jamie (Suite à la page A2, 1re col.)

autres détails, pages C-1 à C-4



claude larocque

Jacques Demers a eu le meilleur sur Bernard Geoffron, hier soir, écrit notre chroniqueur Claude Larocque.

page C-1

Impossible de résister à l'enthousiasme de la foule

par Elyette CURVALLE

"M...t poireau bionique...", gronde entre ses dents un spectateur au-dessus de moi. "Le bleuet bionique, il va se faire pognier là", s'exclame mon voisin de gauche. Poireau, bleuet, je ne sais plus qui est qui. Mais qu'importe, ce soir, au Colisée, c'est la grande fête du hockey et depuis que les équipes ont fait leur apparition sur la glace,

je suis au centre d'un grand cœur qui bat à l'unisson pour les Fleurdelisés.

Lorsque je suis rentrée au Colisée, il y a deux périodes de cela, je n'avais jamais vu de match de hockey ailleurs qu'à la télévision. Je n'ai pas grandi avec un "hockey quotidien", à la fois "pain et jeu" des Québécois. J'ai pensé que pour mon premier match "en chair et en os", la

rencontre Nordiques-Canadiens allait être toute une expérience.

Eh bien! croyez-moi, c'en fut toute une. Je suis sortie de ces trois périodes en ayant l'impression (fréquence cardiaque parlant), d'avoir couru un marathon... avec quelques "sprints" en troisième période. Soulevée, transportée, saoulée par la (Suite à la page A2, 1re col.)

Colisée de Québec Désourdy craint pour son projet

par Denis ANGERS

La municipalité de Québec n'a nullement l'intention de faire porter par ses contribuables le poids des quelque \$3,5 millions supplémentaires qu'impliquerait le choix du projet d'agrandissement Désourdy pour le Colisée, de préférence à celui soumis par le groupe Beaulieu, Poulin et Robitaille.

La démarche du maire Jean Pelletier auprès des Nordiques, s'enquérant de leurs intentions pour éventuellement combler la différence de \$3,5 millions entre les deux projets, au moment même où se tient l'étude comparative de la firme Lavalin sur ces projets d'agrandissement du Colisée, a eu l'effet d'une douche d'eau froide sur les tenants du concept Désourdy.

D'ailleurs le groupe Désourdy tenait cet après-midi à 14h une conférence de presse sur le sujet. Mais déjà, hier, les grandes lignes de leurs inquiétudes étaient connues.

Les promoteurs de ce Colisée de 20,135 places craignent en effet que

l'administration municipale se réclame d'un échéancier trop serré et d'un (Suite à la page A2, 1re col.)

Les élections municipales

La journée de mises en candidature, hier, dans la grande région de Québec, s'est soldée par l'élection sans opposition de pas moins de 61 maires et conseillers municipaux. Des élections municipales se tiendront dimanche prochain, 4 novembre, afin de combler les 26 postes de maire et de conseiller que se disputent 58 candidats. Dans le cadre de ces élections, l'équipe des chroniqueurs municipaux et des correspondants régionaux du SOLEIL trace aujourd'hui un bilan de la journée des mises en candidatures en pages A-4 et A-5.

Déjà les Fêtes à la SAQ

voir à la page A-2



Le Soleil, Roland Marcoux

Retour au travail ce matin à la SAQ de place Jacques-Cartier à Saint-Roch.

lundi



Kim Jai KYU

Accusé du meurtre de Park

L'assassinat du président Park, de Corée du Sud, était prémédité. Le chef de la KCIA, Kim Jai Kyu, craignait d'être limogé. Avec cinq de ses agents, il a abattu le président et ses gardes du corps. Une première version soutenait que M. Park avait été tué par accident.

page B-1

L'avenir de l'UN

Seuls les partisans de l'Union nationale décideront de l'avenir du parti, affirme Rodrigue Biron, à Rivière-du-Loup.

page A-3

En éditorial

Les bonnes nouvelles du port de Québec sont tempérées par le rapport Cossette sur son déclin, la "granulose" chez les débardeurs, ainsi que par les divisions et incertitudes d'un complexe industriel-portuaire, explique Jacques Dumais.

page A-6



l'automobile

Ce qu'il faut savoir sur l'achat des pneus d'hiver.

page C-11



Le drame du Kampuchéa (Cambodge)

En septembre dernier, une Québécoise, Christiane Dumont, a réussi à entrer au Cambodge. Dans une série de cinq articles, elle raconte ce qu'elle a vu dans ce pays dévasté. Elle rapporte les témoignages des survivants de la torture et des massacres accomplis sous le régime de Pol Pot et les difficiles efforts de reconstruction d'une économie complètement désorganisée.

page A-7

Petit manuel du candidat au suicide

LONDRES (Reuter) — 2.500 Britanniques vont bientôt pouvoir se procurer le parfait petit manuel du candidat au suicide.

Le fascicule, publié par une organisation qui prône l'euthanasie — The Voluntary Euthanasia Society — décrit les mille et une manières de mettre fin à ses jours.

L'organisation a décidé de publier le manuel après avoir obtenu l'assurance qu'elle n'encourrait pas de poursuites.

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-17
Arts et spectacles	B-8 à B-10
Automobile	C-11
Bridge	D-17
Décès	D-19
Economie-finances	B-4 et B-5
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-17
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	B-1 à B-12
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-16
Où aller à Québec	B-10
Page documentaire	A-7
Patron	D-6
Sport	C-1 à C-10
Télévision	B-9

météo

Nuageux avec quelques chutes de neige. Demain: ciel variable.

détails, page D-2



Inauguration de LG-2

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a inauguré samedi, à la baie James, la centrale LG-2, en faisant démarrer la première des 16 turbines géantes que comptera le complexe hydro-électrique le plus important en Amérique.

page B-2



Les partisans des Nordiques n'ont pas raté une seule occasion, hier, d'applaudir leurs héros.

Le Soleil, Reynald Lavoie

Impossible de...

(Suite de la première page)

foule, ses cris, ses huées, ses espoirs qui s'élèvent en clameur et retombent dès que la rondelle change de côté.

Hier soir, au Colisée, plus de 10,000 personnes étaient comme Jean-Paul Coulombes, ce "québécois pure laine" détenteur d'un billet de saison... et d'une place assise, tandis que les spectateurs occasionnels étaient debout ou assis sur les marches des allées, tel ce couple enthousiaste à mes côtés.

"Lance...", "Pousse...", "Fonce...", "Lâchez pas les gars..." Autour de moi, ce sont des milliers de "coach" (comme me le faisait remarquer plus tard un confrère) qui aiguillonnent de la voix et du geste les joueurs sur la glace.

Ils sont 10,000 et un seul, criant à s'épuiser, se levant comme un seul homme (et femme), applaudissant à tout rompre et s'éteignant, se félicitant, étrangers avant et après mais ne faisant plus pour l'instant qu'un bloc derrière leur équipe. Leur équipe.

"Pince-le, os...", cib..., tab..., même les sacres s'arrêtent court après la première syllabe. Le souffle coupé par les péripéties du jeu, Jean-Paul Coulombes en oublie de terminer ses phrases. "Si vous recevez un

coup de coude, je n'y suis pour rien", l'avertissement se perd dans un délire: le quatrième but des Nordiques. Mon voisin s'étrangle, littéralement, à trop vouloir crier sa joie. "J'ai les mains ça d'épais" et il me montre les paumes rouges et gonflées de mains qui ont trop applaudi.

Dans les gradins (du moins ceux où je me trouve, dans les hauteurs) on s'embrasse, des mains se serrent. Me voilà emportée à dire des "Envoyez!", et des "Nordiques, go!", le leitmotiv repris en chœur.

Depuis le début du match, il y a, dans les gradins un sexagénaire, cheveux gris, chapeau mou et veste rouge qui se lève et exécute une danse de victoire après chaque but ou chaque bon coup.

"Du temps où Lafleur jouait pour les Remparts, le bonhomme était déjà là à danser. Et toujours sur la même 'toute', m'explique mon précieux voisin, une mine de renseignements. Le Colisée a ses fidèles qui n'ont jamais autant communiqué que ce soir... sauf peut-être du temps de Béliveau.

Tous les regards sont d'ailleurs tournés vers l'original danseur, toutes les mains qui claquent l'accompagnent.

"Je suis venu une fois poursuivre M. Coulombes, il y avait 16,000 personnes au Colisée." C'est vrai, renchérit le voisin de droite, c'était le match des Citadelles avec Jean Béliveau contre les Flyers de Barrie (mon confrère Claude Larochelle qui jouait avec Béliveau à ce moment-là me confirmera la date: avril 1951).

Je suis entourée de gens pour qui ce soir est plus qu'une fête, plus qu'une victoire, le cinquième but, marqué par Jamie Hislop déclenche une tempête de joie. Impossible de résister à cette houle délirante de fierté qui roule de gradin en gradin. C'est quasiment trop beau pour être vrai disent tous les regards, tous les signes échangés. On y croyait à nos gars, mais tout de même... La foule est presque aussi fatiguée que les joueurs, rompue du plaisir d'une partie à la hauteur de l'attente qu'elle avait créée.

Quant au jeu, mes confrères spécialisés vous en disent tout dans nos pages. J'avoue trouver essouffant (littéralement) de suivre la rondelle sur la glace. Essouffant, emballant, exaltant quand "les gars au bâton" se donnent à fond.

Mais il paraît qu'hier soir, pour mon premier match, j'ai été gâtée.

Désourdy...

(Suite de la première page)

manque de fonds pour opter définitivement en faveur du projet Beaulieu, Poulin et Robitaille, au début de novembre.

Leurs inquiétudes sont d'autant plus sérieuses que, comme le confirmait récemment au SOLEIL un représentant de la firme Lavalin, l'étude comparative ne traitera exclusivement que des aspects techniques des deux concepts, laissant de côté leurs impacts économiques respectifs.

De confier au SOLEIL une source proche des tenants du projet Désourdy, les premières rencontres avec les gens de Lavalin ont fait craindre aux membres du consortium animé par la firme montréalaise que l'étude commandée ne l'ait été que pour détruire leur projet. Depuis, ces craintes se seraient tassées quelque peu mais il n'en demeure pas moins que, chez le groupe de professionnels associés à la Société de construction Désourdy, on s'interroge sur le peu d'ampleur qu'ont pris les démarches du maire Pelletier auprès des autorités provinciales ou fédérales, en vue de régler le problème du financement des deux projets d'agrandissement.

Démarche de Québec

L'administration québécoise — pour qui il n'est pas question de reporter cette somme sur le fardeau fiscal des payeurs de taxes locales — a conséquemment entrepris des démarches auprès des principaux utilisateurs du stade couvert, le club de hockey les Nordiques Inc., leur demandant "ce qu'ils entendaient faire pour contribuer à combler la différence" de \$3.5 millions existant entre les deux projets.

Cette demande municipale figurant d'ailleurs en bonne place dans la lettre de trois pages et demie qu'a fait tenir le maire de la Vieille Capitale.

M. Jean Pelletier, au président du club professionnel, Me Marcel Aubut, il y a maintenant une couple de semaines. Une lettre dont la teneur a été révélée au SOLEIL par des sources fiables, tant au niveau local qu'aux paliers gouvernementaux et municipaux.

C'est ainsi que, d'apprendre LE SOLEIL, le maire Pelletier se serait d'abord étonné, dans cette missive, de l'attitude des Nordiques en regard du projet Désourdy d'agrandissement du Colisée. Rappelant que, en février dernier lors de la négociation du nouveau bail les liant à la ville, les dirigeants du club de hockey ne réclamaient qu'un amphithéâtre de 15,000 places — de manière à répondre aux exigences d'admission dans la Ligue nationale — le maire Pelletier se dit surpris de leur nouvel engouement pour un projet de stade agrandi à plus de 20,000.

Charriage des Nordiques

Cette surprise, M. Pelletier l'aurait d'ailleurs fait connaître à Me Aubut dans des termes bien sentis, accusant les Nordiques de revenir ainsi sur des engagements qu'ils avaient signés lors de la renégociation du bail de location du Colisée. Cette exaspération du premier magistrat de la capitale a d'ailleurs été corroborée par des sources proches de son administration qui confiaient récemment au SOLEIL que les Nordiques "l'avaient charrié" (le maire Pelletier) au cours de la fin de semaine précédant l'ouverture de la saison 1979-1980 et "qu'ils avaient presque renié ce qu'ils avaient déjà signé", enthousiasmés qu'ils étaient par le projet Désourdy.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que le maire de Québec s'adressait par écrit au président Aubut pour s'enquérir des intentions des Nordiques pour éventuellement combler la

différence de \$3.5 millions existant entre les deux concepts d'agrandissement du Colisée. Et pour lui demander, un peu plus loin dans sa lettre, s'il serait prêt, le cas échéant, à envisager l'achat pur et simple du Colisée par le club de hockey?

Parizeau présentera un nouveau calendrier

MONTREAL (PC) — Le président du Conseil du Trésor du Québec, Jacques Parizeau, annoncera demain aux dirigeants du Front commun un nouveau programme de négociations en vue de conclure une entente avant la fin de l'année.

M. Parizeau présentera aux parties syndicales représentant les employés des secteurs public et parapublic un nouveau calendrier et de nouvelles propositions relatives à la sécurité d'emploi et à la protection du revenu.

Du côté syndical, on conclut que le geste de M. Parizeau a pour but de nuire à la mobilisation du Front commun.

La Quotidienne

6-0-7

Les Québécois...

(Suite de la première page)

Hislop a brisé la glace, cette saison, avec le filet de la victoire. "Sûrement l'une de mes plus grandes sensations depuis que je chausse les patins", a-t-il claironné.

Pierre Plante a également réussi son premier but de l'année. Un filet qui donnait temporairement les devants aux Nordiques, au troisième vingt. "Un gros but pour moi et pour l'équipe, a-t-il soupiré. Il était temps qu'il arrive. Nous avons tiré de l'arrière à deux ou trois reprises et nous sommes revenus. Un signe très encourageant pour notre équipe. Nous ne pouvions mieux choisir pour notre premier triomphe devant nos supporters".

Bien calé dans son coin, Richard Leduc savourait chacun des instants de cette mémorable victoire. "Une rencontre comme celle-là prouve que ça vaut encore le coup de jouer au hockey même si j'ai trouvé la dernière minute de jeu très longue, a-t-il commenté. J'avais hâte que ça finisse."

Le sermon de Ftorek

Avant le début du match, les joueurs des Nordiques étaient tendus comme des cordes de violon. Ils désiraient gagner pour rendre hommage à celui-ci ou celui-là. Le capitaine Robbie Ftorek a alors pris la parole. "Nous devons triompher parce que nous récolterons deux points de plus au classement des équipes", a-t-il lancé.

Quelques heures plus tard, Ftorek se réjouissait de la contribution des 19 joueurs à ce gain historique des Fleurdélisés.

"Nommez-moi un joueur qui n'a pas bien joué dans notre équipe?", a ensuite demandé Bob Fitchner. Un véritable effort collectif. Nous avons gagné parce que nous n'avons jamais laissé les Canadiens prendre l'avance de deux ou trois buts. C'aurait été fatal! Eux autres, il faut les suivre pas à pas."

Un Dion miraculeux

Le gardien de but Michel Dion

venait à peine de s'affaler dans son repaire que les journalistes étaient à ses trousses. "C'est tout un événement que de vaincre les Canadiens de Montréal, a-t-il affirmé. Je ne réalise pas encore tout ce qui m'arrive. Ça va aller à demain avant que je retrouve tous mes sens."

Jacques Demers venait tout juste de lui surrider à l'oreille: "Michel, tu viens encore de nous sortir du trou!"

Si tous les porte-couleurs des Nordiques ont affiché une tenue presque irréprochable, Michel Dion a frustré les francs-tireurs des Canadiens avec quelques arrêts aussi acrobatiques que miraculeux. "Il semble que leurs lancers venaient encore plus vite qu'à Montréal, le 13 octobre dernier", a ajouté Michel Dion.

Comme le faisait si bien remarquer Serge Bernier, les matchs de hockey se gagnent sur la patinoire. "Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Claude Ruel", a conclu le numéro 21 des Nordiques.

De bonnes bouteilles à la SAQ

par Roch DESGAGNE
et Claude VAILLANCOURT

Privés de spiritueux et de vins depuis trois mois, sauf pour les étiquettes disponibles dans les marchés publics, les consommateurs québécois peuvent maintenant compter sur "leur" magasin.

Un porte-parole de la Société des alcools, M. Claude Marier, a déclaré au SOLEIL, aujourd'hui, que le stock des fêtes était même livré dans chacune des succursales de la Société des alcools.

Aujourd'hui, de 85 à 90 pour 100 des employés de la SAQ se sont présentés au travail pour dresser l'inventaire et placer en étagère les bouteilles que la Société avait livrées pendant le conflit.

Il ne faut pas s'en faire sur la qualité du produit, a expliqué M. Marier. Pendant la grève, l'équipe de contrôle de la qualité des produits a effectué une tournée générale des magasins pour retirer les bouteilles dont on doutait de la qualité. Cela a été le cas de toutes les bières importées. Aujourd'hui, à la reprise du travail, les gérants de tous les magasins ont été priés de surveiller la qualité des vins, principalement les "blancs" afin d'être sûrs que les produits qui seront vendus aux consommateurs soient d'excellente qualité. L'équipe de contrôle effectuera une nouvelle tournée, cette semaine, à ce sujet.

Le directeur du service des relations publiques estime que la majeure partie des magasins seront en opération dès demain midi.

Pour ce qui est des nombreux collants qui tapissent les vitrines des magasins, la SAQ a dû faire appel à des compagnies privées qui, dans certains cas, iront même jusqu'à remplacer la devanture. Dans la quasi-totalité des cas, un bon nettoyage suffira.

Le vote

C'est dans une proportion de 96 pour 100 que quelque 170 des 300 employés syndiqués à Québec se sont prononcés, samedi, en faveur de l'entente de principe intervenue deux jours plus tôt sur le plan provincial. Leurs confrères de Montréal ont voté à 86 pour 100 pour l'acceptation de la convention, hier.

Les 2,000 travailleurs de la SAQ ont également ratifié le protocole de retour au travail qui était intervenu entre les négociateurs des deux parties.

Le nouveau contrat de travail d'une durée de quatre ans prévoit une augmentation globale des salaires de 35.5 pour 100. Cela représente une majoration de \$90 pour un employé de cinq ans de service, d'ici la fin de la convention collective rétroactive à juillet 1978.

Les syndiqués obtiennent ainsi des majorations de salaire de 11 pour 100 la première année, de 10.5 pour 100 la deuxième année, et de 7.2 pour 100 pour les deux autres années. Ils ont également obtenu une clause d'indexation des salaires.

Les débrayages et les lock-out se sont multipliés au cours des cinq derniers mois.

Suivant l'entente finale, les em-

ployés rentrent au travail en obtenant un forfaitaire de \$2,000.

Les parties ont convenu de ne recourir à aucune poursuite judiciaire et la SAQ s'est engagée à reprendre 57 employés congédiés au cours du conflit.

Le président du Syndicat des employés de magasins et de bureau de la SAQ, Ronald Asselin, a précisé que le syndicat a aussi gagné sa bataille pour faire reconnaître le samedi comme une journée de surtemps, alors que la SAQ voulait inclure cette journée dans la semaine de travail régulière.

Sami Chidiac au Canada?

TEL AVIV (AFP) — L'ex-commandant de l'armée libanaise, Sami Chidiac, qui avait dirigé l'un des secteurs de l'enclave chrétienne du Sud-Liban jusqu'en août 1978, puis s'était établi en Israël, a émigré de ce pays en théorie pour le Canada, annonce le quotidien Yedioth Aharnoth.

Selon ce journal, l'ex-commandant avait abandonné l'enclave, à la suite de divergences qui l'avaient opposé à son "chef" le commandant Sard Hadad. Du fait que sa femme était juive, il avait demandé et obtenu au même titre qu'elle la nationalité israélienne, et ouvert un commerce à Nathariya à l'extrême nord de la côte ouest d'Israël, dont les activités ne furent pas couronnées de succès.

CONSOMMATEURS...

Ne vous fiez pas aux PSEUDO-EXPERTS!

Pour la rénovation extérieure de votre maison, ou toutes autres réparations, CONSULTEZ...

Représentants autorisés

ALCAN

ET FINIE LA PEINTURE!

INSTALLONS AUSSI, CLAPBOARD MASONITE-ACIER-VINYLE-ETC.

COMPAREZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER!

ESTIMATION GRATUITE

RÉNOVATION

DÉCOR de Québec Inc.

188, av. Lamontagne, Québec 3 522-2084

GARANTIE DE 20 ANS

JAMAIS VU A QUEBEC!
Le 31 octobre 1979 seulement,
Venez célébrer notre
30^e ANNIVERSAIRE
EN PROFITANT D'UN RABAIS DE

30%

SUR TOUS LES ARTICLES D'ECRITURE

Achats minimum de \$5 détail

Vente & Service
Articles de Bureau

Le Spécialiste du Stylo inc.

A NOS 4 MAGASINS:

340, boul. Charest est, Québec
Tél.: (418) 523-7307

Place Laurier, Ste-Foy

Mail St-Roch, Québec

Place Fleur de Lys

Ce sont les partisans qui décideront (Biron)

par Réal LABERGE

RIVIERE-DU-LOUP — Ce seront les partisans de l'Union nationale, et eux seuls, qui vont décider de la participation de ce parti à la mise sur pied d'une nouvelle formation politique de droite, et selon quelles modalités.

Cette décision sera prise le 24 novembre à l'occasion d'un congrès de l'UN, qui sera tenu à Québec.

En apportant cette précision, hier, à Rivière-du-Loup, alors qu'il s'adressait aux quelque 280 convives d'un déjeuner d'information régionale, le chef du parti, M. Rodrigue Biron, a déclaré qu'il est donc faux, archifaux, comme l'ont rapporté ou interprété certains médias d'information, qu'il voulait saborder l'Union nationale.

Goulet se rallie

M. Biron avait à ses côtés le député

de Bellechasse, M. Bertrand Goulet, qui a réitéré sa confiance au chef de l'UN, et qui s'est dit d'accord avec la formation d'un parti provincial regroupant la droite, même s'il a différé un moment d'opinion sur la façon dont "ça s'est fait jusqu'ici".

A son avis, il fallait beaucoup de courage au chef de l'UN, M. Biron, pour remettre lui-même ainsi en question le nom, le programme et le leadership d'un parti qui a marqué la

vie politique québécoise pendant 40 ans.

Appel à Bellemare

Le député de Bellechasse a d'autre part lancé à son collègue de Johnson, M. Maurice Bellemare, un pressant appel d'imiter son geste de confiance à l'endroit de M. Rodrigue Biron et de l'Union nationale.

A celui qui l'a amené à ce parti, il a demandé à son tour de venir reprendre son siège au caucus de l'Union nationale, demain matin, et discuter comment ce parti peut prendre la direction de la nouvelle formation politique de droite.

Pour sa part, il a ajouté qu'il s'excusera, ce soir, auprès des militants de sa circonscription pour son manque de confiance envers la fidélité des partisans de l'UN, dans le reste de la province.

Un choix démocratique

Quant à M. Biron, il a remarqué que l'avenir de l'UN n'était pas une décision restreinte au chef ou à l'exécutif du parti.

Personnellement, il n'a aucunement l'intention de renouveler l'expérience de son prédécesseur, M. Gabriel Loubier. C'est de façon la plus démocratique possible, après avoir été consulté, que les militants de l'UN auront entièrement le choix de conserver ou non le nom de l'UN.

C'est ce qu'ils pourront maintenant faire en ayant une représentation majoritaire et plus forte que tous les autres, lors de l'assemblée de fondation de la nouvelle formation politique, en septembre 1980.

Un défi d'aller plus loin

Selon M. Biron, il s'agit de relever un défi, celui d'aller plus loin que ne pouvait l'espérer l'UN seule, dans la nécessité de regrouper les forces de droite, pour remettre de l'ordre dans la situation économique actuelle et

mettre fin au régime des chefs syndicaux, qui tiennent en otage les malades, les étudiants et les personnes âgées.

Le chef de l'UN a dit qu'après le référendum, il veut mettre de côté pour au moins quelques années la question constitutionnelle, dont il est tanné comme tout le monde. "Je veux parler d'économie et de solutions au chômage", a-t-il ajouté, et cela dans un regroupement de la droite et du petit peuple ordinaire qui réclament une baisse des taxes, le développement des petites et moyennes entreprises, la diminution du chômage, le rejet de l'avortement, celui des nationalisa-

tions comme celle de l'Asbestos, et revendiquent plutôt une politique familiale.

Rencontre avec Murray

Quant à sa rencontre qui devait avoir lieu, hier soir, à Québec, avec le représentant du premier ministre Clark, M. Biron a dit qu'il entendait discuter avec le sénateur Lowell Murray des moyens d'éviter une division des forces de droite. Il y a plutôt lieu d'en venir à des ententes de collaboration qui permettent la formation, au niveau provincial, d'un parti conservateur moderne et à l'image des citoyens ordinaires du Québec.

Bellemare restera député de l'UN jusqu'au congrès

ACTON VALE (d'après PC) — Le député de Johnson, M. Maurice Bellemare, compte demeurer député de l'Union nationale jusqu'à la tenue du congrès de son parti annoncé pour le 24 novembre à Québec; si les membres de l'exécutif sabordaient alors le parti, le vieux lion quitterait son siège, tout en continuant de se réclamer de l'Union nationale.

Le député a fait cette déclaration, hier, à Acton Vale, devant 500 de ses partisans, à qui il a répété qu'il ne reconnaît plus Rodrigue Biron comme son chef.

Lors d'une interview exclusive à Nouvelles Télé-Radio, M. Bellemare a déclaré qu'il semblait bien que Rodri-

gue Biron ait reçu un plat de lentilles pour dégrader la scène en faveur d'un Parti conservateur du Québec qui serait, à son avis, dirigé par Marcel Masse. Il ajouta que M. Biron n'était pas un homme du peuple, mais un homme de la haute, à la hauteur de sa barbe.

M. Bellemare a demandé aux militants de sa circonscription de lui accorder un mois de réflexion avant de déterminer son avenir politique.

D'autre part, Fabien Roy a envoyé un message au député unioniste de Johnson, dénonçant le sabordage de l'Union nationale par son chef, Rodrigue Biron.



Le député de Bellechasse, Bertrand Goulet, à gauche, s'est rallié à Rodrigue Biron.

Le Soleil, Réal Laberge

L'un des avions disparus est retrouvé: 2 morts

par Roch DESGAGNE

Au cinquième jour de recherches intensives, l'équipage d'un Buffalo de l'escadron 424 des Forces canadiennes de Trenton, en Ontario, a repéré, vers 9h hier matin, l'hydravion disparu il y a huit jours, dans la région de Rivière-à-Pierre, dans le comté de Portneuf, à une quarantaine de milles au nord-ouest de Québec.

Les cadavres des deux occupants, le pilote Conrad Goyette, 40 ans, de Rivière-à-Pierre, et Gisèle Boisvert, 25 ans, de Québec, ont été récupérés en fin d'avant-midi hier et transportés à la morgue de Québec pour identification.

Le petit avion Cessna s'est abîmé en flanc d'une montagne escarpée, à une dizaine de milles de Rivière-à-

Pierre, le long du chemin de fer. L'appareil est tombé non loin d'un ancien poste d'arrêt du train appelé Talbot, et servant d'abri aux chasseurs nombreux à cette période-ci de l'année dans ce territoire du parc des Laurentides.

Au moment de l'accident, le pilote se dirigeait vers la base d'hydravions de Saint-Augustin, à-t-on présumé. La

tragédie se serait produite samedi après-midi, le 20 octobre, peu de temps après le départ de l'appareil de Lac-Edouard, au nord de la région de Portneuf.

Selon des chasseurs qui ont vu ou entendu passer l'avion, il faisait passablement mauvais à ce moment. Vendredi et samedi, les observations des équipages de recherche furent compliquées par la neige sur les hauteurs du territoire fort accidenté.

Ce n'est que mardi dernier que la disparition fut signalée à la Sûreté du Québec par Mme Réjeanne Bouchard-Goyette, qui avait d'abord pensé que son mari prolongeait son excursion de chasse. Le mauvais temps et le brouillard avait d'ailleurs retardé le départ de l'hydravion de Lac-Edouard. En fin de semaine dernière, Air Citadelle avait transmis un message à Mme Goyette de ne pas attendre son mari samedi.

Pendant tout le temps des recherches, on espérait retrouver le pilote en vie, car il disposait d'équipement et de moyens de survie.

Dix appareils et 60 hommes

De mercredi à hier, des recherches menées conjointement par les Forces canadiennes et la Sûreté du Québec ont mobilisé plus de 60 chercheurs et une dizaine d'appareils de survol.

Au plus fort des manœuvres, les chercheurs étaient équipés de deux hélicoptères de Trenton, un autre de la base de Bagotville, un quatrième de la Sûreté du Québec et un cinquième de la garde côtière.

Des équipages de spécialistes en

repérage et en sauvetage des Forces canadiennes ont également participé activement aux recherches à bord de cinq autres appareils: un Hercule et un Buffalo de la base de Trenton, et trois de type Otter de la réserve à Saint-Hubert.

En tout, les capitaines Jean-Louis Cauchon et Bruce McKay, des escadrons de transport et sauvetage de Trenton, disposaient de 55 militaires de Trenton, de Saint-Hubert, de Valcartier et de Bagotville, auxquels se sont joints des hommes de la SQ et de la garde côtière.

Le caporal André Fillion, de la SQ de Saint-Raymond, a dirigé les manœuvres en collaboration avec les agents Clément Léveillé, de l'unité d'urgence à Québec et de l'enquêteur Jean-Marc Martel, de l'escouade des crimes contre la personne.

Pendant cinq longues et laborieuses journées, les équipages ont quadrillé un territoire de 2.000 milles carrés s'étendant de La Tuque jusqu'au Saint-Laurent. Sur terre, toutes les nombreuses informations étaient vérifiées par des enquêteurs qui concentraient surtout des chasseurs grâce aux hélicoptères.

Territoire très difficile

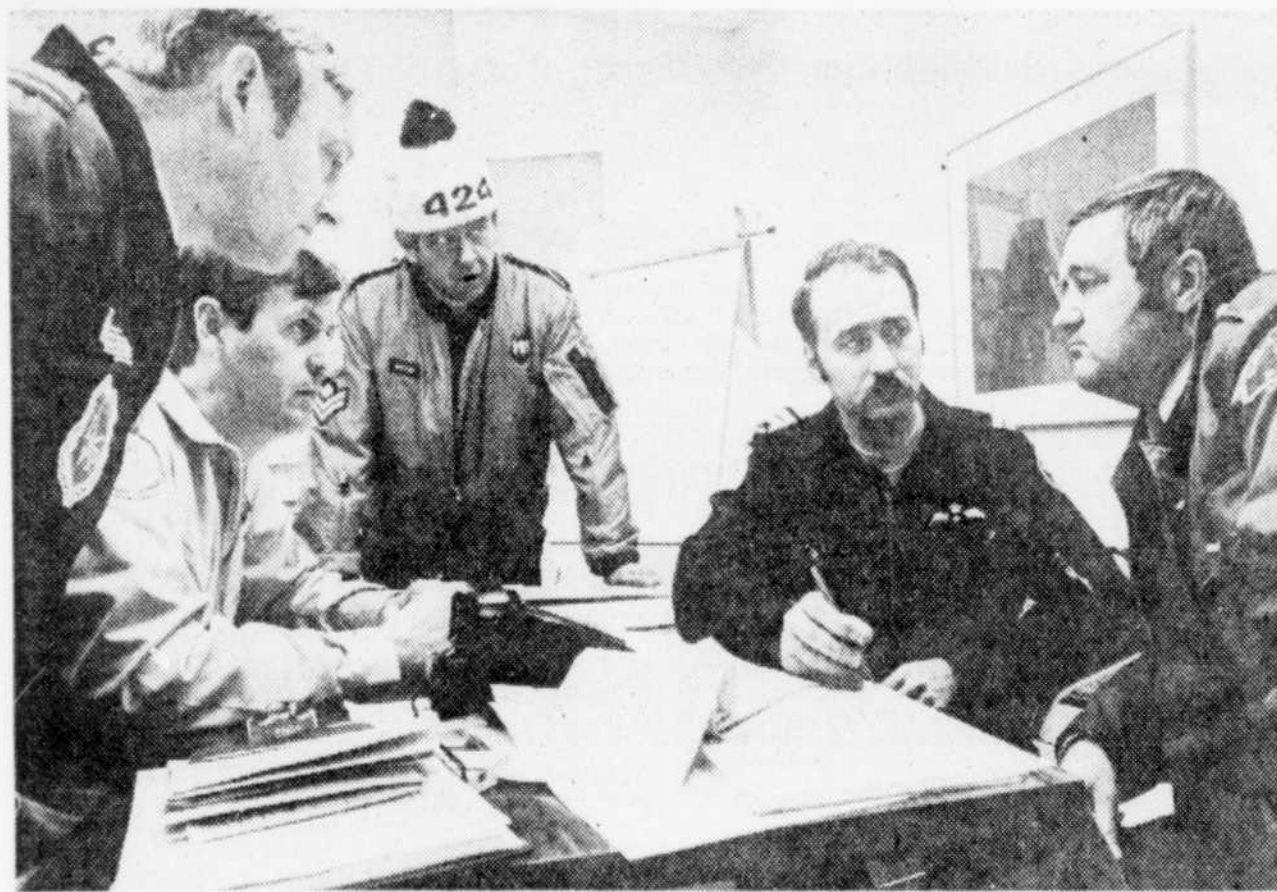
Hier matin, les recherches furent concentrées dans un rayon de 25 milles, territoire au centre duquel le petit avion a été finalement aperçu, à flanc de montagne. Les appareils volaient à environ 500 pieds d'altitude au cours de leurs manœuvres.

Mais les opérations furent grandement compliquées par la topographie très accidentée du territoire et la densité de la forêt. "C'est le pire endroit que je connaisse à part les Rocheuses", indiquait le capitaine Bruce McKay de Trenton, expliquant que les appareils pouvaient difficilement survoler certains endroits escarpés.

Recherches toujours vaines

D'autres recherches effectuées par six équipages des Forces canadiennes de l'île-du-Prince-Édouard, pour retracer un avion Cessna piloté par M. Roger Baril, 52 ans, de Hauteville, se sont avérées vaines jusqu'ici. Les manœuvres de repérage se poursuivent depuis jeudi dernier au-dessus du fleuve Saint-Laurent.

Seul à bord de l'avion, le pilote avait quitté Rivière-du-Loup en direction de la Côte-Nord, mardi.



Le capitaine Cauchon et l'agent Léveillé, à droite, font le point à la rentrée des équipages, samedi, à l'aéroport de Sainte-Foy.

Le Soleil, Clément Thibault

ATTENTION - ATTENTION

GENS DES REGIONS DE MEGANTIC ET DE LA BEAUCÉ

Nous serons au Centre d'Achats Frontenac à Thetford Mines les 1er et 2 novembre de 10h à 21h, et le samedi 3 novembre de 10h à 17h.

ACHETONS PIÈCES D'OR, D'ARGENT ET BILLETS ANCIENS. PAYONS COMPTANT EN ARGENT.

Le Géant de l'Argent

■ Ce soir, à 19h30, au Y.W.C.A., 855 Holland, Prière-Secours tiendra une rencontre d'information. Tél.: 681-4144

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3e av., Limoilou, Québec

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de:

SEARS

inséré dans cette édition.

ABATTOIRS — SALAISONS — CHARCUTERIES — FROMAGERIES — etc.

VINYLE PROVINCIAL INC.

(514) 674-9822
265, Parc-Grenier, Québec
(418) 529-5448 — 529-8953 — 849-6695

Seul distributeur exclusif

GALMAS VINYLE pour la province de Québec.

Plafonds, murs, planchers et autres.

SPECIAL JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

GALMAS: \$1²⁰ pi. ca.

B.B.L. 523 ou ARMODUR: \$1²⁰ pi. ca.

Ces deux produits sont acceptés par les inspecteurs des gouvernements fédéral et provincial. Ces produits sont F.O.B. Québec.

Complétez ce coupon pour informations supplémentaires

VINYLE PROVINCIAL INC.
265, Parc-Grenier, Québec

Nom _____

Adresse _____

Tél. _____

La maison de la semaine



Comté Charlevoix

Baie St-Paul, maison canadienne, 1 1/2 étage, exceptionnelle, grand terrain avec vue extraordinaire sur le fleuve, intérieur de luxe.

Louise B. Paquet - 1-418-435-6221

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.

1121 Chemin Ste-Foy

683-2103

L'immobilier partout au Canada

Provincial/ SUPERLOTO
NUMÉROS GAGNANTS
\$1,000,000

LOTS-BONIS \$100,000
(numéros non décomposables)

TIRAGE	28-10-79
4709191	
9693746	
5226987	
5065534	
7776260	

Les détenteurs de billets se terminant par:				
709191	09191	9191	191	
693746	93746	3746	746	
226987	26987	6987	987	
065534	65534	5534	534	
776260	76260	6260	260	
GAGNENT \$10,000	GAGNENT \$1,000	GAGNENT \$100	GAGNENT \$25	

Les billets gagnants de \$25, \$100 et \$1,000 sont encaissables à toute succursale de la BCN

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Berri, Montréal H2L 4N5.

972G611	158H005	736H757	820H824	811K194
---------	---------	---------	---------	---------

PROCHAIN TIRAGE: 25 NOVEMBRE 79

Chaque billet est valide pour 2 tirages.

Vérifiez les vôtres

québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-

Plusieurs édiles réélus à l'est de Québec

Sainte-Famille (I.O.)

M. Yvon Deblais est réélu maire de Sainte-Famille sur l'île d'Orléans, pour un troisième mandat. M. Jean-Victor Lachance est également réélu au siège no 6. Mme Pierrette Prémont sera la première femme à occuper un poste de conseiller depuis la fondation de la municipalité de Sainte-Famille. Elle remplace M. Jean-Claude Prémont au siège no 5, qui a décidé de ne plus briguer les suffrages. Enfin, M. André Faucher remplace M. Jean-Pierre Asselin, conseiller sortant au siège no 4, ce dernier ayant décidé de ne plus se présenter.

Saint-Tite-des-Caps

Il n'y aura pas d'élection à la municipalité de Saint-Tite-des-Caps. M. Ghislain Duclos au siège no 3 et M. Rosaire Lachance au siège no 1 ont été réélus sans opposition. En ce qui a trait au siège no 5 qui était vacant avant la mise en candidature, il a été comblé par M. Claude Crépeault et ce, sans opposition.

Saint-Pierre (I.O.)

M. André Ferland a été réélu maire de Saint-Pierre sur l'île d'Orléans sans opposition pour un deuxième mandat. Ont été réélus sans opposition aux sièges no 6 et no 4, MM. Raymond Perreault et Charles Roberge. Comme M. Donald Laraby, conseiller sortant au siège no 1, a décidé de ne plus se présenter, il sera remplacé par M. Louis Aubin.

Saint-Laurent (I.O.)

Le maire sortant M. Gratien Chabot a été réélu pour un deuxième mandat à la municipalité de Saint-

Laurent sur l'île d'Orléans et ce, sans opposition. Par contre, il y a lutte aux trois sièges de conseiller: au siège no 4 entre le conseiller sortant M. Henri Rouleau et Mme Rita Robitaille, au siège no 5 entre M. Marius Lachance et M. Claude Roberge, puis le conseiller sortant M. Maurice Vaillancourt a décidé de ne plus briguer les suffrages au municipal et finalement au siège no 6 entre le conseiller sortant M. Charles-Henri Lachance et M. Raymond Leclerc.

Saint-Joachim

M. Gaston Gagnon a été réélu maire de la municipalité de Saint-Joachim hier pour un quatrième mandat et ce, sans opposition. On sait que M. Gagnon est également préfet de comté. M. Jean-Yves Guillemette au siège no 5 et M. Victorin Racine au siège no 6 ont été réélus sans opposition. Pour ce qui est du siège no 4 qui était vacant avant la mise en candidature, c'est M. Gilles Tremblay qui le comblera.

Saint-Jean (I.O.)

Deux nouveaux membres feront partie du conseil municipal de Saint-Jean sur l'île d'Orléans à la suite du départ de M. Jean-Paul Gosselin au siège no 2 qui sera remplacé par M. Raymond Turcotte et celui de M. Roger Marcoux au siège no 4 qui sera remplacé par M. Jean-Robert Hébert.

Saint-Férol-les-Neiges

Il n'y avait mise en candidature qu'à deux postes de conseiller à la municipalité de Saint-Férol-les-Neiges. Les conseillers sortants M. Raymond Drouin au siège no 2 et M.

Eugène Lachance au siège no 6 ont été réélus sans opposition.

Boischatel

Il n'y aura pas d'élection le 4 novembre à la municipalité de Boischatel. Le maire sortant M. Roland Lavoie a été réélu pour un sixième mandat et ce, sans opposition. On sait que M. Lavoie avait été conseiller de 1965 à 1967. Pour ce qui est des trois conseillers sortants, M. Luc Harvey au siège no 4, M. Raymond Lefebvre au siège no 5 et M. Marc Huot au siège no 6, ils ont tous été réélus sans opposition.

Ange-Gardien

Le maire sortant M. Ulric Fecteau a été réélu sans opposition pour un deuxième mandat à la municipalité d'Ange-Gardien. M. Gérard Miotto a été réélu au siège no 2. Comme M. Georges Pouliot au siège no 3 avait décidé de ne plus briguer les suffrages, il a été remplacé par M. Denis Laberge. M. Gaëtan Letarte, nouveau venu sur la scène municipale, occupera le siège no 1 laissé vacant par M. Fernand Gariépy qui a décidé de ne plus se présenter.

Beaupré

Beaucoup de changements au conseil municipal de Beaupré. Le maire sortant M. Lucien Gauthier devra faire face à trois adversaires pour les élections du 4 novembre, soit MM. Gilles Bédard, Jean-Paul Godin et Elphège Renaud. Pour leur part, les six conseillers sortants ont tous décidé

de ne plus briguer les suffrages au municipal. Les nouveaux venus ont été élus dès la mise en candidature hier: il s'agit de M. Henri Cloutier au siège no 2, de M. Réal Tremblay au siège no 4 et de Mme Mariette Racine au siège no 6. Il y aura lutte au siège no 1 entre M. Jean-Robert Fortin et M. Jean-Donat Boily. Au siège no 3, M. Pierre Bolduc fera face à M. Gérard Tremblay et au

siège no 5, M. Michel Leclerc aura comme adversaire M. Jean-Marc Majeau.

Beaulieu (I.O.)

La municipalité de Beaulieu sur l'île d'Orléans sera dirigée par un nouveau maire, M. Bernard Dagenais. Il occupait auparavant le poste de

conseiller où il sera remplacé par M. Gaston Dusseault qui terminera le mandat. Ont été réélus sans opposition, Mme Cécile Larouche au siège no 5 et M. Tommy O'Donnell au siège no 6. M. Marcel Thivierge remplace le conseiller sortant au siège no 4, M. Jean-Pierre Rousseau, qui a décidé de ne plus briguer les suffrages au municipal.

Sur la rive sud, quatre maires ont été reconduits

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Quatre maires de la région du Québec métropolitain sur la rive sud ont été réélus par acclamation, hier. Ce sont MM. Jacques Demers, à Bernières, Pierre Allard, à Saint-Nicolas, Marcel Fontaine, à Saint-Louis-de-Pintendre et Gilles Boutin, à Breakeville.

À la suite de la présentation de candidats, qui avait lieu en effet hier, entre midi et 14h, il est cependant à prévoir une chaude lutte électorale, cette semaine, à Saint-Rédempteur. Le maire sortant, M. Simon Dubois, ne sollicite pas de nouveau mandat. Deux équipes s'affrontent sérieusement et ont déjà commencé leur campagne.

À Saint-Rédempteur, donc, l'équipe de Me Pierre Labrecque, candidat à la mairie, est complétée par trois candidats à l'échevinage, MM. Claude Boiteau, Bernard Barrucco et Raynald Gasse. Ils font respectivement la lutte à M. Emile Dubois, à la mairie, ainsi qu'à MM. Carol Sirois, Normand Bellefeuille et Mme Lucie Baillargeon Lebreux. Le scrutin aura lieu dimanche prochain, entre 8h et 18h.

À Bernières, M. Jacques Demers a été réélu à la mairie pour un deuxième mandat. MM. Pierre Morisset-

te et Benoît Lagueux ont été réélus conseillers. M. Jacques Aubut fut élu également sans opposition; celui-ci succédera à M. Luc Mercier.

À Saint-Nicolas, M. Pierre Allard a été réélu de même que les conseillers Yvan Canac Marquis, Yvan Demers et André Allard. Le conseil municipal comptera trois nouveaux venus, MM. Gaston Cantin, Gérald Robitaille et Mme Lise Morin, qui ont aussi été élus par acclamation, hier.

À Saint-Louis-de-Pintendre, le maire Marcel Fontaine a été aussi réélu, de même que les conseillers,

MM. Robert Robertson et Gérard Couture. Un nouveau venu, M. Gilles Dussault, a été élu en remplacement de M. Roger Guay, qui n'a pas sollicité de renouvellement de mandat. Dernièrement, le conseil municipal nommait Mme Claudette Desroches pour terminer le mandat d'un conseiller démissionnaire, M. Alain Richer.

Par ailleurs, la municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon a eu un nouveau maire, hier: il s'agit de M. Jean-Guy Béland, qui était précédemment conseiller et qui succède maintenant à M. Georges-Emile Huot. Le siège de M. Béland est occupé

par M. Jean-Marc Rousseau, qui a été élu par acclamation, de même que M. Laurent Plante, successeur de M. Denis Dupont. Un conseiller sortant, M. Benoît Routhier, a été réélu.

À Beaumont, un conseiller, M. Marc Nadeau a été réélu. M. Donald Mercier fut aussi élu par acclamation à cet endroit.

À Breakeville, le maire Gilles Boutin a été réélu unanimement, de même que les conseillers Robert Roy et Jacques Demers. Un nouveau conseiller fut en même temps élu, il s'agit de M. Claude Couture.



L'équipe du Mouvement municipal des citoyens de Cap-Rouge a été élue en bloc sans opposition. Il s'agit, sur la première rangée, de gauche à droite: MM. Roger Flaschner, André Juneau (maire), Hervé Carpentier; et, sur la deuxième rangée: MM. Lawrence Cannon, André Garon, Benoît Goudreau et Pierre Larouche.

Le Mouvement municipal au pouvoir à Cap-Rouge

Tous les candidats du Mouvement municipal des citoyens de Cap-Rouge, qui se présentaient au poste de maire et aux six postes de conseillers ont été élus sans opposition.

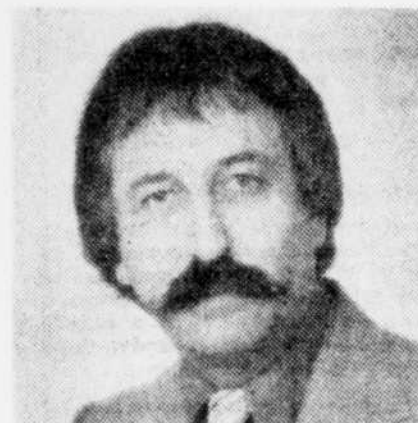
Il s'agit de MM. André Juneau (maire), André Carpentier (siège no 1), Roger Flaschner (siège no 2), Lawrence Cannon (siège no 3), André Garon (siège no 4),

Pierre Larouche (siège no 5) et Benoît Goudreau (siège no 6).

Le maire sortant, M. Yves Blache, avait déjà décidé, il y a quelques semaines, de ne pas solliciter un nouveau mandat. Quatre anciens conseillers ont aussi décidé de ne pas se porter à nouveau candidat. Le nouveau conseil est ainsi formé de deux mem-

bres de l'ancienne équipe (MM. Juneau et Flaschner) et de quatre nouveaux venus.

Le Mouvement municipal des citoyens de Cap-Rouge est un parti politique municipal formé en vue des élections, mais, selon le nouveau maire, il acquerra un caractère permanent pour permettre au conseil de ville de garder le contact avec la population.



M. Vincent BARRETTE

Deuxième mandat à Saint-Augustin

Le maire sortant de Saint-Augustin-de-Desmaures, M. Vincent Barrette, a été réélu sans opposition pour un deuxième mandat.

L'ancien conseiller, M. André Braun, a aussi été réélu sans opposition. Cependant, aux deux autres pos-

tes de conseillers, qui devenaient vacants cette année, il y aura des élections. Ainsi, l'ancien conseiller, Me Pierre Valin, fera la lutte à un nouveau venu, M. Claude Bellemare, au siège no 6, tandis que deux nouvelles figures sur la scène municipale, MM. Pierre Delisle et Jean-Guy Langlois, sont candidats au siège no 1.

GRISANTE!

Belvedere EXTRA DOUCE

25 CIGARETTES - FILTRE

Grisante, une cigarette douce? Bien plus que vous ne le pensez. Essayez-la!

Belvedere Extra Douce

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Régulier: "goudron" 10 mg, nicotine 0,8 mg

SPECIAL BOULE DE NEIGE

20% DE RABAIS

sur tous les manteaux de la naissance à l'adolescence.

Jusqu'au 3 novembre inclus.

LE PLUS GRAND SPECIALISTE DE VÊTEMENTS POUR ENFANTS

CLEMENT

PLACE STE-FOY

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Émile · Stoneham



M. Marcel PAGEAU

Le Soleil, Roland Marcoux

Un nouveau mandat pour le maire de l'Ancienne-Lorette

Président de la Communauté urbaine de Québec, le maire Marcel Pageau a été reconduit dans ses fonctions pour un nouveau mandat de quatre ans, faute d'opposant. Il en va de même pour les conseillers Paul-André Robitaille, dans Saint-Jacques, et André Côté, dans Saint-Paul, tous deux réélus sans opposition, hier.

Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, un nouveau venu sur la scène politique municipale, M. André Roy, s'est lui aussi vu élu, aucune autre candidature n'ayant été déposée dans les délais prescrits par la loi.

Ces quatre élections sans opposition n'empêcheront toutefois pas les quelque 7.000 électeurs de l'Ancienne-Lorette de se prévaloir, du moins partiellement, de leur droit de vote, dimanche prochain. Dans les districts Notre-Dame, Saint-Olivier et des Pins, il y aura en effet élections entre échevins sortants et nouvelles figures locales. C'est ainsi que, dans Notre-Dame, le conseiller André Lessard affrontera M. Jean-Guy Carignan; dans Saint-Olivier, M. Jean-Claude Boivin fera face à M. Jacques Gaboury alors que, dans des Pins, l'échevin Jacques Gosselin se mesurera à M. Jacques Fauschon.

Le scrutin aura lieu à l'école Saint-Charles, dimanche prochain, entre 9h et 18h.

Lac-Beauport

Le maire sortant de Lac-Beauport, M. Guy-A. Paquet, a été réélu sans opposition, hier, pour un troisième mandat. D'autre part, M. Fernand Poulin a été proclamé élu au siège numéro 2; il occupera le fauteuil laissé libre depuis la démission de M. Pierre Glackneyer survenue il y a quatre mois. Le conseiller Pierre Paulhus a été réélu sans opposition au siège numéro 4.

Informations recueillies par Denis ANGERS, Vincent CLICHE, Gérard OUELLET et Gilles OUELLET.

Lac-Delage

Le maire sortant, M. Michel Mercier et le conseiller Guy Renaud se disputent la mairie de Lac-Delage. Par ailleurs, M. Paul Huot remplace M. Michel Drolet au siège numéro 1, Mme Louise Lavoie succède à M. Guy Renaud au siège numéro 2, M. Léo Boudreau occupe le siège numéro 3 laissé libre par M. René Primeau qui n'a pas demandé un nouveau mandat, et M. Denis Provencher remplace M. Michel Roy au siège numéro 4. Les noms de 164 électeurs figurent sur la liste électorale en prévision du scrutin de dimanche prochain, à Lac-Delage.

Lac-Saint-Charles

Deux conseillers sortants, MM. Jean-Marie Carré et Claude Roussin, briguent les suffrages pour la mairie de Lac-Saint-Charles; le maire sortant, M. Léopold-E. Beaulieu, n'a pas demandé un renouvellement de son mandat. Par ailleurs, trois personnes visent le siège numéro 1 au conseil, ce sont M. Fortunat Beaulieu, Mme Lise Goulet et M. Pascal Grenier, conseiller sortant. Au siège numéro 5, M. Claude Lévesque a été élu sans opposition. Quelque 4.100 personnes auront le droit de vote, dimanche, à Lac-Saint-Charles.

St-Émile

Le maire sortant, M. René Lafond, et le conseiller Renaud Auclair se livreront la lutte pour la mairie de Saint-Émile. Par ailleurs, M. Ernest Beaulieu a été élu sans opposition au siège numéro 2; MM. Roland-O. Gagné et Jean-Pierre Tremblay, conseiller sortant, se disputent le siège numéro 4, pendant que MM. Gilles Auclair, conseiller sortant, et Pierre Côté se sont dans la course pour occuper le

Stoneham-Tewkesbury

Deux nouveaux venus, M. Adélard Bouthillier et Me Pierre Morin, se feront la lutte pour occuper le siège numéro 1 au conseil de la municipalité des Cantons unis de Stoneham-Tewkesbury; le conseiller sortant, M. Serge Marcoux, n'a pas sollicité un renouvellement de son mandat. Par ailleurs, M. Claude Gagnon a été élu sans opposition pour remplacer M. Fernand Dery au siège numéro 3. Quelque 3.480 personnes auront le droit de voter, dimanche, dans cette municipalité.

Valcartier

Les mises en candidature ont lieu entre midi et 14h, aujourd'hui, 29 octobre, dans la municipalité de Saint-Gabriel de Valcartier. Seulement deux sièges de conseillers peuvent être en jeu, soit deux occupés par MM. Keith McBain et Irvin McCartney.

Lac-Saint-Charles recevra bientôt l'eau de Québec

par Gilles OUELLET

La ville de Québec devrait être en mesure d'alimenter en eau, vers le milieu du mois de novembre, quelque 4.500 des 6.300 contribuables de la municipalité de Lac-Saint-Charles.

M. Léopold-E. Beaulieu, maire sortant de Lac-Saint-Charles a expliqué en fin de semaine, à l'occasion d'une visite des travaux de l'aqueduc en commun entre Lac-Saint-Charles et Charlesbourg, que tout est en place pour recevoir l'eau de Québec.

Des travaux d'aqueduc pour une valeur de \$17 million furent réalisés au cours des derniers mois afin de relier le réseau de Lac-Saint-Charles et du quartier Notre-Dame-des-Laurentides à celui de Québec; ces travaux ont consisté

surtout en la pose de tuyaux sur une distance d'environ 3 kilomètres.

La municipalité de Lac-Saint-Charles a contribué pour \$561.000 à ce projet, le reste étant aux frais de la ville de Charlesbourg.

M. Beaulieu a indiqué que ce raccordement avec Québec devenait nécessaire puisque Lac-Saint-Charles éprouvait des problèmes d'approvisionnement en eau surtout durant les mois de février et mars.

Le député de Charlesbourg et ministre des Transports, M. Denis De Belleval, le maire Henri Casault, de Charlesbourg, le président de la CUQ, M. Marcel Pageau, le maire de Lac-Saint-Charles, M. Beaulieu, et quelques invités ont visité samedi ces travaux de l'aqueduc en plus des usines de pompage situées sur le boulevard Bastien et sur le boulevard Valcartier.

17 candidats dans la lutte à Vanier

Pas moins de 17 candidats tenteront de mériter, dimanche, l'appui des 12.000 contribuables de Vanier puisque, à la fermeture de la période de mise en candidature, un seul membre sortant du conseil de la municipalité s'est vu reconduire dans ses fonctions, sans opposition. Il s'agit de M. Robert Cardinal, dans le quartier no 1.

Partout ailleurs, il y aura élections avec deux, et parfois trois, candidats, sur les rangs. Ainsi, à la mairie, M. Jean-Paul Nolin sollicite un sixième mandat. Il devra pour ce faire affronter les anciens conseillers André Morin et Jean-Marie

Racicot. Dans le secteur no 2, l'échevin sortant Alfred Baker fera face à M. Marc Robitaille alors que, dans le quartier no 3, le maire suppléant Paul-Henri Lachance se mesurera à M. Roch Ménard.

Pour ce qui est du siège no 4 laissé vacant par le candidat-maire Racicot, MM. Lucien Auclair, Victor Couillard et Paul Plante junior se partageront les suffrages des électeurs. Quant aux sièges nos 5, 6 et 7, ils seront tous le cadre d'un affrontement à deux entre MM. Laval Fortin et Gérard Tardif, Gérard Asselin et Gilles Plante, Claude Martin et Serge Renaud.



M. André Morin, candidat pour la seconde fois.



M. Jean-Paul Nolin sollicite un sixième mandat.

«La Beauté, notre péché mignon»

SPÉCIAL DE NOVEMBRE
Soins NELLY DE VUYST

Bull Mask rég.: \$25.00
SPÉCIAL: \$18.00
Keratolyse rég.: \$23.00
SPÉCIAL: \$17.00

RABAIS DE 15% accordé sur tout achat de produits NELLY DE VUYST d'une valeur minimum de \$15.00

Prenez le temps d'être belle.
Prenez rendez-vous avec:

La Joconde
institut de beauté

AU SOUS-SOL DE PLAZA LAVAL
2750, CHEMIN STE-FOY
TEL.: 658-0343

Examen de la peau
GRATUIT

norman

Notre suggestion cette semaine:



un ensemble en ratine veloutée, pour la peau délicate de bébé, avec fines broderies au buste et pantoufles assorties. Jaune ou rose, 6, 9, 12 mois. 22.00

Dites: portez à mon compte

notre département
cadeaux pour bébé

vous propose un vaste choix d'items à offrir à l'occasion d'une naissance:

vêtements pour garçons ou filles de 0 à 30 mois et jouets amusants.

Venez sur place ou profitez du service unique de commande téléphonique en signalant: 529-0911.

L'emballage et la livraison seront à nos frais.

• mail st-roch • place laurier •
• place fleur de lys • galeries chagnon •

6/36
GROS LOT
\$298,000
MINIMUM VENDREDI

LOTS-BONIS
\$10,000
(numéros non décomposables)

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

3	4	18	25	26	36
6 SUR 6	0	\$153,941.00			
5 SUR 6	86	\$1,611.00			
4 SUR 6	4146	\$92.80			
5 SUR 6+	2	\$46,182.50	\$1,603,552		

Tous les billets gagnants de \$250, et \$50, de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

NUMÉRO COMPLET	4	GAGNANTS DE \$50,000
215703	32	GAGNANTS DE \$5,000
15703	324	GAGNANTS DE \$250
5703	703	GAGNANTS DE \$50
03	32400	GAGNANTS DE \$5

935J595	729G179	167J229	125J553	932J114
811J075	803G269	830J891	638J633	134G579
949F170	265G437	606J735	415F894	806H715
581F812	247F734	886H525	641F893	181F168
976H165	452F059	655J596	939H830	491G523

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-O. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pénin

L'avenir incertain du port de Québec

Les autorités du port de Québec affichent souvent un comportement naïf face à l'avenir. Les larmes aux yeux, il y a 20 ans, elles prédisaient des sommets illimités par suite de l'ouverture jusqu'ici du chenal à la navigation d'hiver. Malheureusement, on n'avait pas prévu que Montréal aussi aurait cette manne hivernale. Dix ans plus tard, on nous promettait des années de vaches grasses avec le règne des conteneurs. Surprise! CP Ships déménageait toutes ses installations dans la Métropole, l'automne dernier.

Dans l'adversité ou en période d'abondance, la même capsule d'optimisme prévaut. On s'accroche vertueusement à la barre. Comme si Québec, grâce au ciel, allait inévitablement redevenir la romantique métropole maritime, industrielle et commerciale du pays. Sauf que le 19e siècle est révolu. Le développement d'est en ouest tend à favoriser Montréal avant Québec et Toronto avant Montréal dont la limitation de l'arrière-pays soulève des inquiétudes prioritaires actuellement au niveau des gouvernements supérieurs.

Il arrive que ces cures d'optimisme s'avèrent déplacées, cyniques même. En fin de semaine, par exemple, un porte-parole autorisé du havre local exultait à la pensée que le départ controversé de CP Ships n'avait pas empêché Québec d'accroître son tonnage de marchandises transitées par rapport à la même période

l'an dernier. Au même moment, le rapport d'enquête du juge Laurent Cossette sur le déclin du port de Québec recommandait de congédier le tiers des débardeurs devenus inutiles après le départ de la compagnie. De même, l'enthousiasme du porte-parole portuaire coïncidait avec le début d'une enquête sur la salubrité de l'air dans la région des silos à céréales, enquête demandée par les débardeurs en proie à la "granulose", une autre maladie industrielle.

Il n'y a rien de très réjouissant dans le fait qu'un port pollue l'environnement et doive sacrifier de la main-d'œuvre au lieu de créer de l'emploi. Parallèlement, un port d'escales transitant du vrac à 98 pour 100 ne casse rien quand on sait qu'une tonne de marchandises générales (i.e. par conteneurs) rapporte dix fois plus qu'une tonne de vrac solide ou liquide! Pourtant, le bon fonctionnement des ports reste indispensable à la vie économique d'un pays.

Une sorte d'entraide s'établit entre un Etat et ses ports qui souvent, alors, se concurrencent entre eux. La preuve en est que, dans l'"hinterland" beauceron, la Coopérative laitière du sud de Québec, en pleine expansion, a incité la Commission canadienne du lait à faire de Québec son port d'attache pour l'exportation outre-mer du lait concentré dont un fort pourcentage partait antérieurement de Montréal.

Ces bonnes nouvelles ne fourmillent pas au port de Québec. Sa région immédiate, composée surtout d'industries de "services", ne s'avère pas très dynamique au plan de l'économie de marché. Une pléiade de projets flottent dans l'air comme ce mirifique terminus forestier qui, à l'instar de tout ce qui grouille et grenouille à Québec, depuis un bon moment, attend probablement des subventions gouvernementales qui tardent à venir.

Un fleuve d'incertitudes entoure d'ailleurs la création dans la région (à Beauport ou à Lauzon) d'un complexe industrialo-portuaire fortement contesté, l'an dernier, par un groupe d'environnementalistes qui craignaient pour la survie des oiseaux sur les battures de Beauport et, plus récemment, par des citoyens de Lauzon inquiets pour leur environnement et ne voulant pas être expropriés dans l'attente du gaz naturel de TransCanada PipeLines, à Pointe La Martinière.

On comprend le dépit des dirigeants du port de Québec face aux démarches conçues unilatéralement par la Société Inter-Port pour acheter La Martinière et, ainsi, orienter l'éventuel terminus méthannier — s'il voit le jour là, bien sûr, et non en aval du fleuve ou dans les Maritimes — à Lauzon plutôt que sur les battures de Beauport. Ce différend illustre aussi l'absence de concertation entre tous les agents économiques de la région 03 pour développer

harmonieusement le havre local. Nos divisions politiques, économiques et personnelles profitent aux autres régions portuaires.

Le gouvernement péquiste semble moins préoccupé par l'expansion portuaire locale que par la consolidation du port de Montréal. Le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, n'a-t-il pas suggéré, l'été dernier, le creusement du chenal du Saint-Laurent entre Québec et Montréal afin d'assurer jusqu'à ce port-ci un meilleur accès aux nouveaux océaniques de plus en plus gros dans le futur? Or, ainsi que le faisait remarquer la Chambre de commerce et d'industrie du Québec-Métro, l'an dernier, le renouvellement de la base industrielle de Québec se fonde en grande partie sur "l'évolution de la technologie maritime qui met davantage l'accent sur des navires qui ne pourront remonter en amont..."

Quant au gouvernement fédéral, cela fait des années que l'on déplore son insouciance vis-à-vis du port local. Ainsi, de 1970 à 1977, ses dépenses d'immobilisations se chiffraient par \$6.5 millions à Québec, \$23 millions à Montréal, \$10.9 millions à Halifax, \$62.7 à Vancouver et \$49 millions à St. John (N.-B.). Si les dirigeants locaux savent où ils s'en vont, malgré tout, espérons que leur optimisme n'origine pas de ce qui précède...

Jacques DUMAIS

revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Le réveil du Sénat

Le Sénat canadien va devenir plus populaire auprès des électeurs s'il accomplit la promesse de son leader libéral, le sénateur Ray Perrault.

Depuis des années un grand nombre d'experts compétents de la politique recommandent que le Sénat, sous sa forme actuelle, soit aboli et remplacé par un nouvel organisme gouvernemental qui serait plus proche et plus représentatif des politiques canadiennes, telles que voulues par la population.

En général, le public considère le Sénat comme un organisme somnolent, dont la tâche se

résume à tout approuver sans discussion, ou encore comme une sorte de pâturage pour les vieux politiciens, les ex-ministres du cabinet, etc.

Et en fait, on ne peut nier que les nominations au Sénat aient été distribuées comme des récompenses, par les deux partis politiques — et pas toujours à des législateurs compétents.

On n'a qu'à voir la prépondérance des sénateurs libéraux pour réaliser son rapport avec la prédominance des libéraux au Parlement depuis des années, et ce fait n'avait pas été modifié de manière appréciable par le défunt John

Diefenbaker, pendant qu'il était premier ministre. Le nouveau premier ministre, M. Joe Clark, a fait quelques nominations, mais le Sénat se compose encore de 71 libéraux contre seulement 24 conservateurs.

Le sénateur Perrault et ses collègues libéraux au Sénat représentent un danger pour le gouvernement Clark, mais le sénateur Perrault a donné l'assurance que le Sénat ne tentera pas délibérément de renverser le nouveau gouvernement.

The North Bay Nugget

Agitation injustifiée

Il ne faudrait pas laisser les explosions émotionnelles de la communauté francophone de l'Ontario et les éclats dramatiques qui y font écho dans la Belle Province jeter la confusion sur la question d'une école secondaire française distincte pour les élèves francophones de Penetanguishene.

La semaine dernière, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il rejetait les demandes visant à l'établissement d'une école secondaire française, séparée et indépendante, pour desservir la communauté francophone à l'extrémité nord du comté de Simcoe. Le gouvernement a suggéré qu'on modifie l'école secondaire bilingue qui existe déjà dans cette ville pour satisfaire les besoins de la communauté francophone en y incorporant une mini-école exclu-

sivement française. Le refus du gouvernement était basé, purement et simplement, sur des raisons d'économie.

Etant donné que les demandes de la communauté francophone de Penetanguishene sont basées sur le désir sincère de conserver sa culture distincte, la province a accepté, et avec raison, de les prendre en considération. Pour résumer la situation, la communauté francophone aura son école secondaire exclusivement française, avec enseignement exclusivement en français, mais non pas dans un local séparé.

Il est dans la nature des choses, de ce temps-ci, que les minorités exigent rien moins que l'entière satisfaction de leurs désirs, et nous sommes convaincus

que la communauté francophone cherchera à condamner le gouvernement pour avoir refusé de bâtir une école. Et bien sûr les séparatistes québécois vont s'empresse de citer cela comme "un autre exemple" de "la répression des aspirations des francophones par les anglophones". Mais nous ne devons pas laisser ces accusations obscurcir les faits. De plus, comme l'a déclaré le Dr W.F. Shaw, membre de l'Assemblée nationale du Québec, dans une lettre au secrétaire d'Etat David MacDonald, "on fait grand état d'une école secondaire française en Ontario, pendant que les élèves anglophones de la rive nord, au Québec, doivent se rendre dans les Cantons de l'Est pour être instruits en anglais".

The St. Catharines Standard

Le rôle de M. Graffey

Le premier ministre Clark, enfin, a décidé de réparer certaines déficiences du début dans la formation de son cabinet. En décidant de soustraire M. Howard Graffey à la tâche mal définie qui lui incombait comme ministre d'Etat aux programmes sociaux, M. Clark a rendu service à tous les intéressés.

Du seul point de vue politique, M. Graffey devait faire partie du conseil des ministres: il est l'un des deux conservateurs élus au Québec. Pourtant, en plaçant M. Graffey dans un ministère d'Etat au mandat plutôt vague, ce qui a eu pour résultat de créer une

certaine confusion chez M. Graffey lui-même, ainsi que chez le ministre de la Santé et du Bien-être social M. David Crombie et chez les autres ministres chargés de responsabilités sociales, M. Clark avait lancé son cabinet sur une voie incertaine.

Même si on ne prévoyait pas que M. Graffey dût avoir de grandes responsabilités dans quelque cabinet que ce fût, il était vraiment injuste, pour lui et pour les autres ministres, de le mettre dans une telle position. C'était aussi un manque de considération, car M. Graffey, par sa confusion, était devenu le symbole de la

confusion du nouveau gouvernement au moment où celui-ci s'apprêtait à apprendre son métier.

Ce qui compliquait encore cette confusion, c'était le fait que certains ministres de premier plan avaient été chargés de deux portefeuilles. M. Clark aurait dû réaliser que même le plus compétent des ministres de son cabinet courait le risque d'être dépassé, même avec un seul portefeuille, pendant les premiers mois du nouveau gouvernement. Tenter de diriger deux ministères était de toute évidence une chose impossible.

The Ottawa Journal

Enfin des louanges

Le gouvernement du Québec ne fait pas grand-chose qui mérite d'être loué, mais s'il adopte le projet de loi contre la cigarette, il se vaudra certainement des applaudissements (dans les deux langues officielles) de la part des non-fumeurs d'un océan à l'autre.

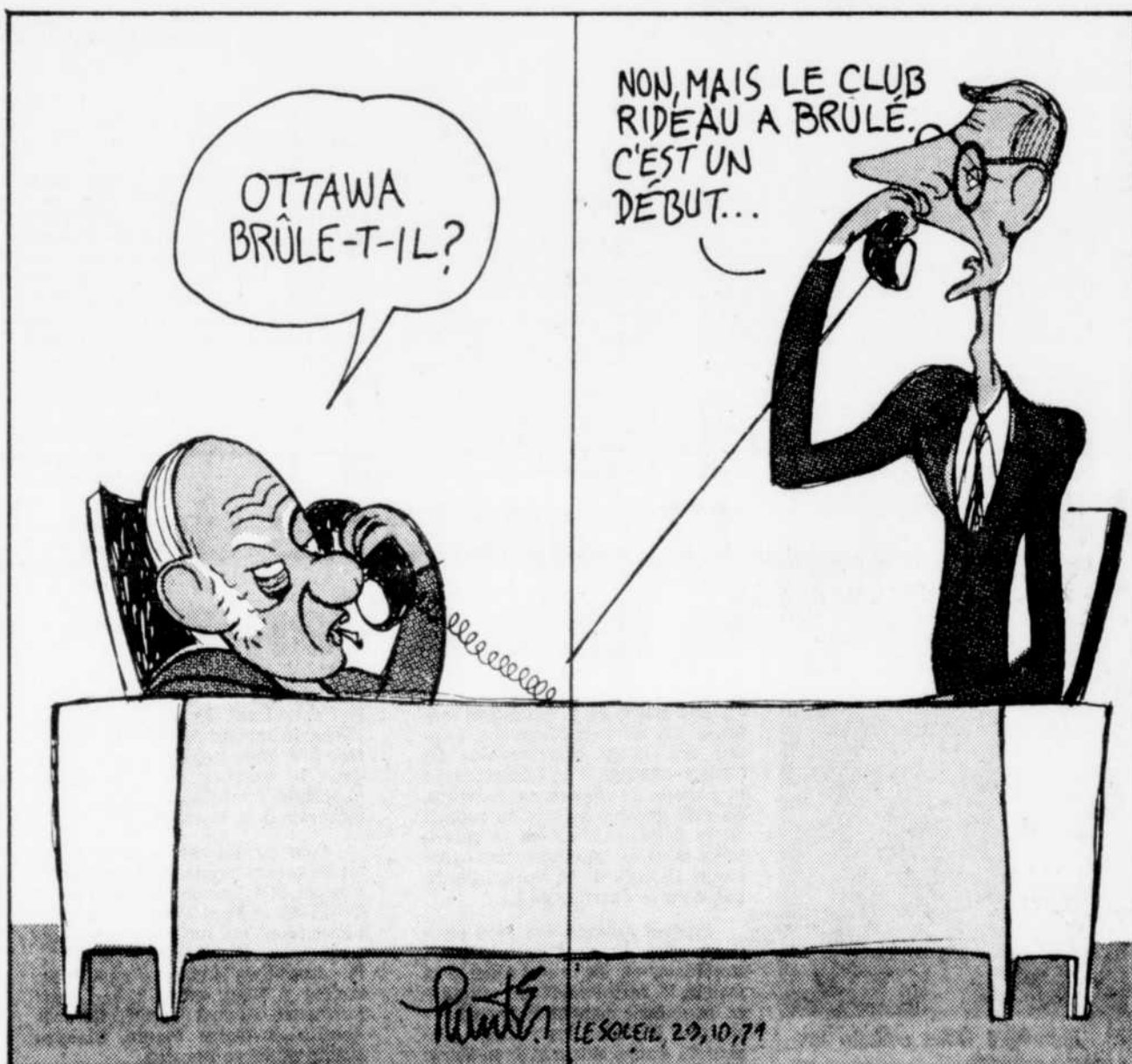
La loi proposée interdirait la cigarette dans les autobus scolaires, les autobus des villes, les taxis, le métro, les salles de

concert, les arènes, les musées, les bibliothèques, les gymnases, les ascenseurs et les salles d'audience publique.

Le fait d'imposer cette loi à l'échelle provinciale, plutôt que de laisser aux municipalités le soin de faire respecter les droits des non-fumeurs, est une étape importante dans la lutte pour les droits de la majorité à un air non vicié.

Bien sûr, la nouvelle loi se heurterait aux mêmes problèmes d'application qu'ont rencontrés les règlements municipaux, mais ce n'est pas une raison pour ne pas l'adopter. L'existence même de la loi a l'avantage de démontrer au public fumeur que le droit de fumer n'est pas un droit absolu, et qu'il doit être restreint pour le bien général.

The Ottawa Citizen



notes de lecture

Une histoire nuancée, adulte et cohérente

par Laurent LAPLANTE
(collaboration spéciale)

La série "Duplessis" l'a éloquentement démontré tout récemment: plus l'historien se rapproche de ce qui nous touche de près, plus les contradictions se lèvent nombreuses sur son passage. On imagine dès lors sans peine à quoi s'exposent ceux qui prétendent non seulement livrer le portrait d'un homme public, mais résumer et styliser toute une époque. Et l'on convient volontiers que ce serait une remarquable réussite si cette téméraire entreprise débouchait sur un bilan cohérent, nuancé, véridique.

Ce défi, les historiens Linteau, Durocher et Robert l'ont relevé: ils nous proposent rien de moins qu'un survol du dernier siècle de vie québécoise. Le résultat? C'est, à très peu de choses près, un bilan convaincant, mesuré, logique. A dire vrai, les auteurs n'ont pas encore affronté l'épreuve ultime, ni le pire public, puisqu'ils n'ont jusqu'à maintenant livré de leur Histoire du Québec contemporain que le premier tome qui mène de la Confédération à la crise de 1929. Cependant, pour peu que la deuxième tranche maintienne et le ton et la rigueur, et l'esprit de synthèse et le sens de la nuance, ce trio de jeunes historiens nous aura donné, sans risquer le lynchage, une fresque historique à la fois nôtre et vraie, à la fois fidèle aux faits et

chaleureuse à notre collectivité. Au passage, les auteurs nous auront assésé nos vérités, mais ils l'auront osé avec ce je ne sais quoi de mesure et de justesse que seuls pouvaient y mettre des raconteurs d'ici, avec, aussi, cette pondération qu'engendrent des lectures intelligemment diversifiées.

D'ailleurs, on ne saurait trop insister sur le principal ingrédient de cette réussite: une sérénité qui tient à la fois de la rigueur scientifique et d'une élémentaire et très honnête largeur de vues. Dans le passé, l'historien se fit souvent plaideur. Pire encore, il choisit à l'occasion d'ignorer tout ce qui conduisait l'eau ailleurs qu'à son moulin. Ceci nous valut des manuels écartelés entre les bons et les méchants, des débuts coloniaux d'où les Amérindiens étaient absents, des chroniques politiques tenant du panégyrique plus que de l'examen critique. Nos historiens n'étaient en cela ni pires ni meilleurs que les autres: ils reflétaient leur époque. Linteau, Durocher et Robert, eux, ne liquident rien et ne limogent personne. Ils lisent Rumilly, comme il se doit, mais aussi Marcel Hamelin, comme il se doit aussi. Ils connaissent et intègrent la thèse de Richard Arès sur "la Confédération pacte ou loi", mais ils notent que le consensus des historiens va désormais dans un autre sens. Ils savent et disent qu'à côté de Blanche Lamontagne a existé Everett C. Hughes et que tout ici n'a

pas été ruralisme, ignorance et simplisme.

Cette louable largeur de vues comporte, peut-être, sa rançon. Les auteurs, en effet, ont si bien synthétisé les vues de tous et si bien regroupé en thèmes les événements et les tendances de notre histoire qu'ils ont, à l'occasion, hissé au niveau des thèmes ce qui n'était peut-être à l'époque que le commencement du soupçon de l'ombre d'une timide tendance. Il est probable, à titre d'exemple, que le féminisme moderne a eu, dès le siècle dernier, chez nous comme ailleurs, ses prophètes; c'est cependant lire l'histoire d'hier avec les lunettes d'aujourd'hui que d'accorder au féminisme du XIXe siècle le traitement thématique offert au cléricisme ou à la bourgeoisie. Ce bémol n'infirme en rien le choix des auteurs: mieux vaut une histoire thématique, avec le faible risque qu'elle comporte, qu'un déferlement chronologique où faits et dates se suivent sans se relier.

J'allais oublier: de merveilleuses photographies, éloquentes et admirablement choisies, tonifient l'ouvrage et incarnent les thèmes sous leur forme la plus concrète.

LINTEAU - DUROCHER - ROBERT, Histoire du Québec contemporain, De la Confédération à la crise, Montréal, Borel Express, 1979, 660 pages.

dossiers

Stupéfaite, bouleversée, horrifiée...

Christiane Dumont, en compagnie de son ami vietnamien, a séjourné durant trois mois au Vietnam. Ils en ont profité pour visiter plusieurs parties de ce pays.

Ils entreprennent également des démarches pour aller au Kampuchéa (Cambodge), le pays voisin.

En compagnie de Sara Rosner, une Américaine, et leurs deux amis, le groupe a pu visiter le Kampuchéa pendant une semaine.

Christiane Dumont serait la seule Québécoise à avoir visité ce pays depuis janvier 1979.

Dans une série de cinq documents, elle raconte avec éloquence et éton-

nant voyage au pays de la pauvreté et de l'horreur...

"J'avais lu quelques documents sur le régime de génocide de Pol Pot (premier dirigeant du Kampuchéa d'avril 1975 à janvier 1979), vu quelques films sur 'ses merveilleuses réalisations', mais je voulais voir de mes propres yeux cette réalité à laquelle je ne croyais qu'à moitié. Malgré cette préparation, je suis restée souvent sans voix, stupéfaite, bouleversée, horrifiée par tant de maux."

"Les Kampuchéens m'ont raconté avec simplicité et sobriété ce qu'a été leur vie durant les trois ans et huit mois sous le régime de Pol Pot et Ieng Sary (adjoint de Pol Pot). J'ai voulu

respecter cette attitude et ne pas en rajouter ou exagérer dans ce reportage. Les faits réels sont déjà bien assez douloureux. Les Kampuchéens sont restés dignes, ils ne demandent rien, ne supplient personne. C'est à nous de voir qu'ils ont besoin de tout: médicaments, nourriture, vêtements, lits, moustiquaires, nattes, instruments de travail, etc."

"Nous n'avions qu'un visa de deux jours. Nos guides ont trouvé cela insuffisant: nous sommes restés une semaine. Nous avons pu visiter sans restriction et interroger n'importe qui à la campagne, dans les rues de Phnom Penh (la capitale du Kampuchéa), dans les écoles et ailleurs. Nous avons aussi pu prendre toutes les

photos voulues. Notre accompagnement était minimal: guide-interprète et conducteur de voiture. A certaines occasions, nous avons déambulé seuls dans les rues de Phnom Penh. Il était facile de communiquer avec les gens, beaucoup de Khmers (Kampuchéens) connaissant le français ou l'anglais."

"Au cours des quatre dernières années, le génocide du peuple khmer est presque passé sous silence. Du moment de la prise du pouvoir par le régime de Pol Pot (avril 1975) jusqu'à sa chute (janvier 1979), très peu de journalistes ont mis les pieds dans ce pays. Nous qui avons visité après coup, nous nous devons de raconter et d'expliquer ce qui s'est passé durant toute cette période."



Utilisant la moindre ressource disponible, les Kampuchéens ont rétabli un marché en banlieue de Phnom Penh.



On a aboli la monnaie du pays et fait sauter la Banque Nationale de Phnom Penh.

La vie économique sous le régime de Pol Pot: renier le XXe siècle

par Christiane Dumont
(collaboration spéciale)

Après la prise du pouvoir par le parti Angkar, dirigé par MM. Pol Pot et Ieng Sary en avril 1975, l'économie et la vie du Kampuchéa ont subi d'importants préjudices dus à des conceptions rétrogrades de ces deux dirigeants.

Ceux-ci ont méprisé et tenté d'éliminer entièrement tout ce qui se rattache aux techniques modernes, au XXe siècle. Leur première décision en avril 1975 a donc été de vider les villes de leurs habitants et de transformer ces derniers en paysans, manoeuvres dans la construction de digues de terre, ou bûcherons. Ceux d'entre eux qui avaient une grande instruction (médecins, ingénieurs, professeurs, intellectuels) ont été les premières victimes de massacres en série, dont nous avons pu mesurer l'ampleur durant notre voyage. Par exemple, l'ancien hôpital chinois de Phnom Penh, maintenant rebaptisé l'hôpital du Sept Janvier, non utilisé pendant près de quatre ans, n'a que quatre médecins. Il n'y a aucun médecin à l'hôpital de Kompong Speu. Un infirmier et des infirmières licenciés, qui ont été paysans pendant près de quatre ans font eux aussi leur possible. Les cinq ingénieurs de l'usine d'alcool SKD ont tous été tués entre 1975 et 1979. On évalue à 2.500.000 le nombre total de personnes tuées pendant cette période.

Éliminer la monnaie

La deuxième mesure majeure a été d'éliminer la monnaie (non encore rétablie) et de fermer les marchés. Le marché central de Phnom Penh complètement abandonné n'est curieusement peuplé que de cocotiers plantés par les soldats de Pol Pot. L'ancienne Banque Nationale du Kampuchéa a été dynamitée peu de temps après leur prise du pouvoir, en mai 1975.

L'écrasante majorité des gens n'a reçu quotidiennement que deux bols de soupe ou se noyait une pauvre cuillerée de riz. C'était leur salaire, pour un labeur forcé de 10, 12, voire 14 heures par jour tous les jours de l'année. Les absents pour cause de maladie se sont vus privés de leur pitance. Seuls les enfants de moins de six ans ont obtenu leur ration sans être forcés de travailler.

Un troisième volet de cette vision économique à rebours: destruction des instruments de production modernes et rejet total de l'ensemble du savoir moderne. Ces tristement célèbres dirigeants tiraient une grande fierté de ce que le pays était construit uniquement à force de bras d'hommes. Dans une pièce de l'hôpital du

Sept Janvier, nous avons pu voir la salle de radiologie saccagée, les fils électriques coupés. Les microscopes, ampèremètres et autres appareils sophistiqués ont été détruits à l'usine de production d'alcool SKD à Phnom Penh. La Bibliothèque nationale sise à Phnom Penh a été transformée en porcherie. Pour éviter que la science ne redevienne partie de la vie de ce peuple dans des jours meilleurs, toutes les écoles de tous les niveaux ont été fermées. La presque totalité des usines n'a pas fonctionné pendant toute cette période. Les ouvriers ayant été forcés d'évacuer les villes, on a pris des enfants de la campagne ou des soldats du régime pour y travailler. L'usine d'alcool SKD et l'usine de textile T-2 que nous avons visitées n'ont fonctionné que quelques mois par année. Ces enfants-ouvriers ne connaissent pas les équipements et les ont endommagés un à la suite des autres jusqu'à ce que tout soit démolé.

On peut voir tout au long des routes des poteaux électriques sans fil, et des automobiles et camions de toutes espèces démolis, abandonnés dans les fossés.

Que du riz

La quatrième mesure pourrait s'intituler ainsi: du riz, encore du riz et des digues. La culture du riz avait pris une ampleur considérable, au détriment des autres cultures, de la pêche et de toutes les autres activités économiques nationales. Toutes les personnes que nous avons interrogées nous ont mentionné que ces récoltes de riz disparaissaient, emportées vers des chemins inconnus, sitôt la moisson terminée. La dernière grande récolte d'hiver de l'an dernier a été emportée par l'armée de Pol Pot en fuite, ou brûlée sur place avant leur départ.

Les Polpotiens n'étaient pas peu fiers de ce qu'ils ont appelé l'une de leurs plus grandes réalisations: la création d'un réseau d'irrigation comportant barrages, réservoirs, digues, diguettes et canaux. La population elle, est moins satisfaite. Les gens affirment y avoir travaillé comme des bêtes de somme, plusieurs y ont laissé leur vie. Chaque chef de village choisissait les emplacements de ces constructions sans aucune planification, ni concertation avec d'autres chefs. C'est pourquoi plusieurs de ces fameuses constructions se sont écroulées, elles sont difficiles d'entretien et souvent mal placées.

Je ne peux terminer ce sombre tableau sans mentionner notre visite à la ville de Kompong Speu, capitale provinciale du

sud-ouest de Phnom Penh. Cette ville ne comporte désormais qu'une grande maison solide, située à un kilomètre de l'ancien centre-ville. Kompong Speu a été utilisée comme entrepôt général d'armements sous le régime de Pol Pot. Dans leur fuite en janvier 1979, ses soldats y ont mis le feu, et la ville a "sauté" pendant quarante-huit heures. Nous avons marché sur des débris: bouts de plancher, douilles chinoises... La ville entière: hôpital, banque, hôtel, écoles, marché et maisons, a été entièrement désintégrée.

Vers la restauration

On peut s'imaginer sans peine que la restauration de l'économie khmère sera longue et difficile. On peut dire que depuis la chute du régime de Pol Pot en janvier 1979, il a fallu tout rebâtir à partir de rien. La population décimée (on estime les morts entre deux et trois millions sur une population estimée à huit millions en 1975) regagne ses villes et villages d'origine dans l'espoir d'y retrouver des membres de leur famille. Des hôpitaux et des écoles ont été rouverts malgré le manque de moyens que l'on connaît. Ça et là de petits marchés se réorganisent de façon spontanée; le riz servant de moyen d'échange. Des usines ont été rafistolées et remises en marche, mais il manque de matières premières. L'une des trois centrales électriques de la capitale fonctionne à nouveau, par à-coups cependant. Auparavant, il y avait 17 ingénieurs par centrale; maintenant il n'y en a plus que cinq sur les trois centrales. Nous avons vu aussi des groupes de paysans à l'oeuvre dans les champs. Cependant les surfaces cultivées ne permettront vraisemblablement pas de nourrir toute la population. On ne peut espérer de tout un peuple fraîchement sorti d'un camp de concentration, qu'il travaille avec grande vitalité, comme si de rien n'était.

Les survivants sortent affaiblis de ces années de misère, le plus souvent malades. Le manque cruel de médicaments nous fait craindre le pire.

Nous avons rencontré à Phnom Penh des délégations de l'UNICEF, de la Croix-Rouge Internationale et d'Oxfam-Angleterre, venues apporter notamment du lait en poudre, et des médicaments. Toutefois, de l'avis même de ces experts, le Kampuchéa a besoin d'une aide plus substantielle, pour pouvoir se remettre sur pied rapidement.

Demain: les enfants du Kampuchéa

O'Neill ou la voix de la conscience



gilles lesage
à québec

Militant indépendantiste, M. Louis O'Neill croit à la valeur morale de l'action politique et, pour ce réformiste, la fin ne justifie pas les moyens.

Le professeur de morale le clamait déjà il y a vingt ans, dans des livres percutants qu'il signait avec M. Gérard Dion: "Le chrétien et les élections", "Le chrétien en démocratie", semant la fureur dans les rangs duplessistes. Il le répétait il y a un mois à peine, au lendemain de sa rétrogradation au rang de simple député. "J'acquiesce un plus grand droit de parole, disait-il. J'ai l'intention d'en user, sans en abuser." L'ex-ministre se réjouissait même de "la possibilité d'intensifier un travail de réflexion que les tâches à accomplir jusqu'ici rendaient quelque peu difficile". Certains le voyaient déjà comme la "con-

science" du Parti québécois et l'on avait hâte de le voir à l'oeuvre.

Les "règles d'action pour la campagne référendaire", diffusées au cours du week-end, s'adressent d'abord aux militants péquistes de Chauveau, certes, mais elles ont une valeur exemplaire non seulement pour le Parti québécois, mais tout autant, sinon plus encore, pour les adversaires du "oui" au référendum.

Voici un texte dense, d'une haute élévation et d'une rigueur morale comme il est trop rarement donné d'en lire sous la plume "des personnalités politiques. Certains en feront des gorges chaudes ou se moqueront de cet "angélisme", d'autres voudront s'inspirer de ces règles rafraîchissantes, y compris dans les médias.

La vérité qui libère

Dire la vérité, appeler les choses par leur nom, respecter l'intelligence des gens, est-ce un vœu pieux? Peut-être. Mais il faudra clairement dire à nos concitoyens que la souveraineté-association

équivalait substantiellement à l'indépendance politique... est une formulation concrète de l'indépendance et non pas un prix de consolation pour une indépendance qu'on jugerait impossible". M. O'Neill tenait le même langage en 1974, lors du fameux débat sur le référendum et l'étatisme, au sein du PQ. Mais, on le sait, c'est la stratégie de M. Claude Morin qui l'a emporté et, avec elle, le pouvoir en novembre 1976...

"Il faut éviter de s'embourber dans des demi-vérités, dit encore M. O'Neill, sous prétexte de ne pas faire peur aux gens. Car la pire peur, en l'occurrence, c'est la peur de faire peur. C'est une peur honteuse et, en ultime instance, aucunement profitable." Et encore ceci: "L'égoïsme individuel ou corporatiste, les calculs à court terme, l'arrivisme et la mesquinerie constituent de mauvais matériaux pour bâtir un pays".

L'indépendance, poursuit le député de Chauveau, est autre chose qu'un moyen ajouté à d'autres pour atteindre des objectifs mesquins. C'est une manière de vivre en société qui peut rendre possible une meilleure qualité de vie humaine, personnelle et collective.

Dans cette perspective exaltante et stimulante, le choix des moyens est-il indifférent, puisque la fin est noble? Non, répond le moraliste, qui en fait même une règle: assurer une étroite liaison entre l'objectif poursuivi et qualité des moyens utilisés.

Tous rapetissés?

"Et cela même si l'adversaire se mettait à agir comme si la fin justifiait les moyens (pensons par exemple au financement de la Fondation Pro-Canada). Tous seraient perdants, aussi bien nos adversaires que nous-mêmes si, au terme de la lutte actuellement engagée, nous nous retrouvions tous rapetissés, moralement amoindris, alourdis par les rancunes accumulées et spirituellement vidés." M. O'Neill prend ainsi le contre-pied de la thèse du comédien Doris Lussier qui écrivait en juin 1978: "La seule façon au Québec de faire l'indépendance, c'est de ne jamais en parler..." Et quand on est en état de légitime défense, les bons moyens, ce sont ceux qui donnent la victoire. Il y a même certains cas où, comme dit l'autre, "non

seulement la fin justifie les moyens, mais elle les ennoblit".

Il est tentant d'opposer des moyens douteux et quelques milliers de dollars aux millions de Pro-Canada, que MM. Claude Ryan et Joe Clark doivent exorciser. Il est tentant de répondre à la propagande par la propagande, en une escalade vertigineuse, de sondages en fichier socio-démographique.

"Vaudrait mieux perdre que de gagner à coups de propagande tapageuse, de demi-vérités et de stratégies tortueuses. Puissent les adversaires du oui prendre aussi conscience de cela...", dit calmement M. O'Neill, pour qui le débat référendaire est grave et profond, et non pas un divertissement quelconque destiné à occuper les longs hivers. Le message vaut tout autant pour les militants du oui et du non que pour les médias.

Il faut lire et relire ce texte d'un homme qui prêche peut-être dans le désert, mais qui est un démocrate et craint l'ombre du fascisme. Un homme libre, une conscience dérangeante. Et pas seulement pour le PQ, loin de là!

la page des lecteurs

Manque de logique de Mme G. Fillion

M. le rédacteur en chef,

Qu'une personne de l'âge de Mme Blanche Gaulin Fillion écrive une lettre aussi dénuée de sens, cela passe. Là où je ne marche pas, c'est que cette lettre ait été publiée.

Votre manque de logique est aberrant. Parler de vieillesse chez l'homme quand on sait avec quel acharnement une majorité de femmes, passées un certain âge, ou plutôt un âge très certain, se camouflent sous perruque, teinture et peinture, c'est ça que vous auriez dû arrêter, ce fiel.

1979 l'Année de l'enfant. Et LE SOLEIL publie des comparaisons aussi absurdes sur l'âge de leur père. Là non plus, je ne comprends pas.

Géraldine Chaplin, quel âge avait son père?

Justin Trudeau, quel âge a son père?

Moi, je vous reproche votre incompétence dans le choix des lettres que vous publiez.

Qu'une personne ne soit pas en harmonie avec Félix Leclerc, c'est humain, il n'a jamais été reconnu par les siens, c'est l'Europe qui nous l'a révélé. Que votre journal passe ce fiel, c'est un manque d'éthique impardonnable.

En terminant, je vous donne un conseil. Lorsque des écrits vous arrivent de l'île d'Orléans, il vous est professionnellement nécessaire et obligatoire de faire une différence entre ceux qui sont nés insulaires, et les autres.

Félix, tout comme moi, est dans les autres.

Lucille Touchette Giguère
Ste-Famille, I.O.

Le diplômé, produit fini dont on a aucun besoin?

L'appariement de certains produits finis (l'étudiant gradué) et du marché auquel il est confronté semble être une réalité oubliée de la société actuelle. En effet, le produit fini prêt à être livré ne trouve plus d'acheteur. Pourquoi? Est-il de mauvaise qualité? Peut-être n'a-t-on pas besoin de lui ou ne sait-on pas à quoi il peut servir? Peut-être encore n'a-t-on pas vérifié si le marché était favorable aux produits destinés à la vente: erreur de marketing?

Souvent en petit nombre, les agents économiques intéressés à ces produits s'apprennent à vérifier s'ils correspondent aux exigences et aux critères de qualité fixés par eux-mêmes, sans toutefois vérifier si eux-mêmes y correspondent. Soit dit en passant, leur demande est simple: que le produit ait fait ses preuves. Mais pour faire ses preuves, ne faut-il pas lui en fournir l'occasion?

On lui préférera plutôt un produit dont on connaît déjà le fonctionnement.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Coursier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 06:30 à 19:30
Samedi: 09:00 à 12:00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

Le Programme recyclage-Québec veut une assistance concrète

Depuis un certain temps, on a vu apparaître au Québec plusieurs organismes communautaires à but non lucratif qui se sont donné comme objectifs de promouvoir une société de conservation et d'établir des mesures écologiques concrètes visant le respect de notre environnement. A Québec, un de ces organismes oeuvre sous le nom de Programme Recyclage-Québec et travaille depuis maintenant plus d'un an à mettre sur pied des programmes de sensibilisation et d'éducation ainsi qu'un système de récupération de papier à l'intérieur de la ville. Faute de subventions, cet organisme est contraint à mettre fin à ses opérations et ainsi laisser en suspens tout le travail réalisé depuis sa création.

En ce mois international des économies d'énergie, il serait peut-être judicieux de réfléchir sur l'intérêt et l'appui réel que l'on accorde aux groupes comme le nôtre qui, en plus de travailler pour une cause qui nous semble pertinente, sont obligés de consacrer plus du quart de leur temps à la recherche de subventions pour assurer leur continuité. Il est facile

pour les instances municipales et gouvernementales d'appuyer "moralement" certains projets, mais dans les faits réels qu'est-ce que cela apporte de vraiment positif?

Il est à souhaiter qu'avec la création du ministère de l'Environnement, la survie d'organismes comme le nôtre cesse d'être aléatoire. Pour reprendre les paroles du ministre Léger: "Le défi consiste essentiellement à faire prendre conscience, à aider et même orienter les Québécois vers la prise en charge de leur développement en y intégrant la dimension de qualité de vie non seulement pour eux mais pour les générations futures". Dans cette optique, nous croyons qu'il serait paradoxal de ne pas accorder un statut particulier aux organismes qui, il n'y a pas si longtemps, étaient considérés comme marginaux en désirant "intégrer la dimension qualité de vie" à la population du Québec.

On peut réaliser beaucoup de choses à l'intérieur d'une période de six mois (durée normale d'une subvention) mais comment peut-on mettre sur pied des projets d'enver-

gure et à long terme si nous sommes continuellement voués à des restrictions budgétaires ne permettant aucune perspective d'avenir. C'est pourquoi il est nécessaire pour nous d'acquiescer une certaine sécurité pour que, conséquemment, nous puissions agir plus activement à l'intérieur de la communauté. D'autant plus que monsieur Léger au cours du mois de mars dernier faisait savoir qu'il était surtout désireux d'encourager l'initiative et la créativité publique dans un gouvernement plus proche de la population et plus attentif à ses besoins.

Présentement, on est dans l'attente du rapport du Conseil consultatif de l'environnement réalisé pour le compte des Services de protection de l'environnement. A cet effet, l'absence d'un encadrement gouvernemental entraîne les organismes à considérer les subventions privées comme une alternative inévitable. Pour cela, la présence d'une population plus consciente est impérative. Actuellement, on estime à 10 pour 100 le taux de population du Québec

qui participe activement aux divers programmes préconisant la protection de l'environnement et la conservation de l'énergie.

En conclusion, il reste beaucoup de travail de sensibilisation à faire d'autant plus que si l'on se fie à une étude réalisée récemment, il semblerait que la majorité de la population attribue aux entreprises industrielles la plus grande part de la responsabilité à l'égard de l'environnement et met la responsabilité collective au second rang. On rejette également l'instauration de mesures radicales de conservation des ressources qui entraîneraient une modification en profondeur du mode de vie actuel. Pour nous, il n'en demeure pas moins que la qualité de l'environnement pour les générations à venir dépend des réformes de structures indispensables à la survie. La qualité de l'environnement est un défi collectif pour tous les Québécois. Refusons-nous de le relever?

Claude Galarneau
pour le Programme
Recyclage-Québec
Québec

Pas d'emblèmes du Québec

M. le rédacteur en chef,

Je voudrais exprimer publiquement, une fois encore, mon indignation contre l'absence d'emblèmes provinciaux devant les édifices publics, notamment:

- le collège St-André de La Sarre
- l'école Victor Cormier de La Sarre
- la polyvalente Le Séjour de Macamic
- le magasin de la Société des alcools du Québec de La Sarre.

Je demande donc aux personnes responsables de ces édifices de prendre les mesures pour remédier à la situation.

De cette façon, les citoyens, et particulièrement les enfants, pourront prendre conscience des services mis à la disposition de la collectivité québécoise et développer leur sentiment d'appartenance à cette collectivité.

André Pelchat
La Sarre (Québec)



Bravo CJMF

Comment peut-on critiquer aussi sévèrement un bébé d'un mois qui fait pourtant de gros efforts pour ramener à Québec un son véritable FM. Son que CHRC-FM nous avait fait connaître à ses premiers balbutiements, et qu'il a ensuite remplacé par un programme qui tient plus du AM que du FM (CHOI-FM n'est-il pas un CFLS de classe). Son qu'il ignore encore la radio communautaire de Laval, et pour cause, l'amateurisme de cette organisation nous ramène à la radio purement étudiante. Ne reste plus que Radio-Canada chaînes française et anglaise, qu'on ne peut associer au type de FM courant de par sa programmation très spécialisée.

Comment peut-on aussi mettre en doute la nécessité d'une nouvelle station FM dans la grande région de Québec. Avec un "choi" aussi restreint, seuls les "câblés" pouvaient jouir d'un éventail musical intéressant. Vous n'avez qu'à fréquenter certains bureaux, restaurants, banques ou quelques endroits du genre pour constater que la capitale sintonise de plus en plus Harmonie-FM. De plus, on peut constater que ces mêmes endroits étaient branchés sur CKMF, CFGL, CFQR, toutes des stations mont-réalisées. La grève du câble est donc bénéfique pour l'instant à l'entreprise de la cote Franklin!

Donc bravo CJMF, vous dotez Québec d'un FM, FM.

A bon auditeur, Salut!
Denis Boutin
Charlesbourg

le meilleur son à tout PRIX!

30% DE RABAIS sur marantz®

magnétophone à cassettes

MARANTZ 5000

- Système dolby • Façade métallique • Qualité de construction • Système d'égalisation CR02 • Circuit limiteur.

Rég. \$340 - SPECIAL
\$239

marantz® SR-2000

Récepteur AM/FM - 60 watts RMS

l'ensemble complet

\$769

Rég. \$1,060

Egalement, autres spéciaux sur place.

sélectronique

600, Belvédère, Québec, ☎ 683-2525

6

jours avant le tirage du 4 novembre

diffusé au réseau TVA à 22h

Soyez-y salut!

Loto Canada

La loterie nationale

la maison du cadeau

vous offre

SEIKO QUARTZ

Venez voir notre vaste gamme de modèles en magasin

SEIKO
DETAILLANT
AUTORISÉ

UN SERVICE RECONNU

Syndicat du Bijou

10, Route Trans-Canada ouest
C.P. 3800, Lévis
(Québec) G6V 6R1 833-2173
Grand stationnement gratuit
Chargex — Master Charge

faits divers

Pont de Québec fermé toute une nuit à cause d'un film

par Roch DESGAGNE

Le vieux pont de Québec a été complètement interdit à toute circulation, toute la nuit de samedi à dimanche, afin de permettre le tournage d'une scène mystérieuse du film sur l'affaire Coffin.

Il s'agissait en fait de la reprise de la scène où un personnage de l'histoire du meurtre de trois chauffeurs américains par un Gaspésien est supposé jeter l'arme du crime dans le Saint-Laurent.

La première expérience a été un échec complet, a-t-on appris, parce que la pellicule de la séquence tournée il y a un mois a été ratée accidentellement lors du développement du film.

La reprise de l'avant-dernière nuit s'est faite dans la plus grande discrétion, les responsables du tournage faisant savoir à notre

photographe Clément Thibeault qu'ils ne voulaient rien savoir!

Par conscience professionnelle, le photographe du SOLEIL s'est présenté aux deux extrémités du pont de Québec, vers deux heures dimanche matin, mais tout accès lui fut interdit par la Sûreté du Québec de Charny et par des policiers de Saint-Foy, du côté nord.

Des autos abandonnées

Pendant ce temps, d'autres policiers de Saint-Foy étaient fort occupés à tenter de retracer des individus qui ont laissé des véhicules en bordure du chemin Jean-Gauvin, aux limites de Cap-Rouge. Deux ou trois automobiles ont été abandonnées intentionnellement, semble-t-il, par des mauvais plaisants. Il s'agit de véhicules volés, selon le lieutenant Raynald Paré. La fin de semaine a été particulièrement fertile en incidents de tout

genre pour la sûreté municipale de Saint-Foy.

3 orignaux sur l'autoroute

Les patrouilleurs de la SQ ont pour leur part eu à surveiller la balade de trois orignaux, une femelle et deux jeunes hier après-midi.

Les bêtes, apparemment pourchassées même si la chasse à l'original est terminée, ont circulé longtemps sur l'autoroute de la Beauce, près de la sortie de Saint-Lambert, au grand plaisir des promeneurs du dimanche.

Les orignaux ont finalement regagné la sécurité des bois environnants.

Dans le parc des Laurentides, les équipes de patrouille de la SQ ont été tenues en haleine toute la fin de semaine, avec l'arrivée des premiers froids et de la neige.

Trois Amérindiennes arrêtées une seconde fois pour avoir blessé un chauffeur de taxi

VALLEYFIELD (PC) — Trois Amérindiennes de la réserve de Kahnawake — Caughnawaga — ont été à nouveau arrêtées, mais cette fois en rapport avec un incident différent de celui pour lequel elles avaient d'abord été appréhendées.

Les trois femmes, Barbara Homer, Sherry Delisle et Katy McComber, étaient accusées de conspiration, de vol et d'assaut avec intention de causer des blessures corporelles graves, à un chauffeur de taxi de Châteauguay.

Les trois femmes avaient été remises en liberté provisoire vendredi, mais dans la soirée du même jour, la police de la Communauté urbaine de Montréal les appréhendait à nouveau, en rapport avec un second incident violent survenu le même soir que le premier, et contre un autre chauffeur de taxi.

Celui-ci, M. Fernand Giroux, repose dans un état sérieux à l'hôpital: il a une fracture de crâne et la mâchoire cassée et il a perdu un oeil.

Réfugiés: prix à des médias

MONTREAL (PC) — Un prix spécial pour le traitement des nouvelles sur les conditions de vie des réfugiés vietnamiens a été décerné à tous les médias canadiens par la Ligue des droits de l'homme du mouvement philanthropique juif B'Nai Brith.

C'est le président de la Commission canadienne des droits de la personne, Gordon Fairweather, qui a accepté le prix au nom des médias.

A l'échelle nationale, les grands prix ont été gagnés par le Toronto Star et la station CFCF du réseau CTV, avec sa série Pulse Probe et la station CHUR, de Calgary.

4 morts sur les routes

Quatre personnes ont perdu la vie, sur les routes de l'Est du Québec, en fin de semaine, indiquait un relevé transmis hier soir par la Sûreté du Québec.

A Port-Daniel dans le comté de Bonaventure, Serge Vignet, 27 ans, de Port-Daniel, et Raoul Castilloux, 44 ans, de Paspébiac-Ouest, ont été tués au volant de leurs véhicules, lors d'une collision survenue vendredi soir sur la route 132.

Jean-Marc Blais, 45 ans, du 640 Jacques-Cartier, à Tewkesbury, a péri lorsque son automobile a fait une embardée sur la route 371, à Tewkesbury, vers 3h30 la nuit de vendredi à samedi.

Jean-Marc Lessard, 20 ans, du 113B, rue Bertrand, à Sainte-Thérèse-de-Lisieux, a perdu la vie samedi, vers 20h10, quand sa voiture a fait un capotage sur la route 138 à Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix.

COURS D'INITIATION AUX RELATIONS HUMAINES

NOUS AVONS TOUS LE CHOIX ENTRE

- 1- Viser un but OU végéter
- 2- Entrer en confiance OU timidité
- 3- Confiance en soi OU peur
- 4- Esprit de décision OU indécision
- 5- Maîtrise de soi OU énervement
- 6- Succès OU échecs
- 7- Persuasion par la parole OU trac
- 8- Enthousiasme OU tristesse
- 9- Bonne conversation OU connerage
- 10- Attitudes positives OU complexes
- 11- Autosuggestion OU abandon aux circonstances
- 12- Culture personnelle OU ignorance
- 13- Vie familiale OU solitude
- 14- Leadership et travail d'équipe OU isolement
- 15- Améliorer sa personnalité OU demeurer médiocre
- 16- Bonheur OU malheur

CENTRE DE RELATIONS HUMAINES DE QUÉBEC INC.

Palais Montcalm, suite 220
Québec G1R 3P1
Permis de Culture Personnelle no: 669533

(session autonome)

INSCRIPTION CETTE SEMAINE DE LUNDI À VENDREDI DE 14h À 18h

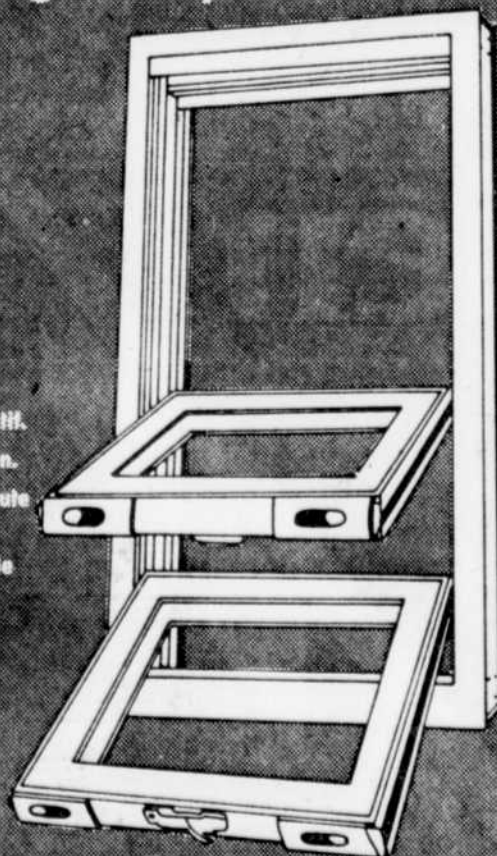
Pour le mardi seulement

POUR INFORMATION:
TEL.: (JOUR) **692-3890**
(SOIR) **524-1976**

LA FENÊTRE DES ANNEES 2000

Les deux volets basculent vers l'intérieur pour facilité de lavage incomparable

- Le vitrage rigide ne nécessite aucun entretien.
- Le double vitrage scellé est garanti pour une période de 5 ans contre toute infiltration de poussière ou d'air, entre les deux parois vitrées.
- Notre fabrication "sur mesure" permet tous les agencements possibles.
- Disponible avec verre teinté, verre obscur, carrelage décoratif.
- Vendue avec ou sans installation.
- La fenêtre guillotine élimine toute contre-fenêtre encombrante.
- Disponible avec double et triple vitrage scellé.



Visitez notre salle de montre du lundi au samedi, de 9h à 17h. Jeudi et vendredi jusqu'à 21h.

MICHEL DORE INC

PORTES - FENÊTRES - REVÊTEMENT

6155, boul. Hamel ouest, Ste-Foy, Qué. G2E 3L9 — 653-2761

Votre succursale Commerce vous suit partout

Partout au pays où vous verrez ce symbole

Service inter-succursales

Nul doute qu'il vous est déjà arrivé de ne pouvoir vous rendre à temps à votre succursale pour faire un retrait sur votre compte. À l'avenir, ce genre d'inconvénient n'en sera plus un grâce à notre Service inter-succursales, qui vous permet d'effectuer vos opérations bancaires courantes dans n'importe laquelle de nos succursales participantes au pays, et ce d'autant plus facilement que nous avons plus d'établissements au Canada que toute autre banque.

Voici les avantages du Service inter-succursales

Comme à votre propre succursale, vous pouvez bénéficier de nos services bancaires dans notre succursale participante la plus proche. Il vous suffit de présenter votre livret ou votre chèque codé, votre Carte Chargex[®] Commerce ou votre carte Télébanque Commerce. Ainsi vous pouvez:

- faire des dépôts
- faire des retraits (jusqu'à \$500 par jour)**
- faire des virements de fonds d'un compte à un autre
- faire mettre à jour votre livret ou demander votre solde†

*Banque de Commerce: usager autorisé de cette marque

**En tenant compte des opérations du Service d'encasement de chèques

†Les services offerts peuvent varier quelque peu selon le cas

C'est comme si vous aviez un compte dans chacune de nos succursales participantes

Grâce à notre nouveau Service inter-succursales, "passer à la banque" n'est plus une contrainte et vous n'avez pas à redouter d'être à court d'argent où que vous soyez dans votre ville ou en voyage d'affaires ou d'agrément. Le Service inter-succursales vous est offert sans frais supplémentaires.

Si vous êtes client de la Banque de Commerce et que vous n'avez pas de carte Chargex Commerce, faites-nous-en la demande sans tarder ou procurez-vous la carte Télébanque Commerce à votre succursale.

N'hésitez pas à venir nous voir à l'une de nos succursales participantes; vous pourriez, dès aujourd'hui, être de ceux qui tirent parti de notre excellent Service inter-succursales.

"Renseignez-vous sur notre Service inter-succursales — On voit grand"



On voit grand



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

300
terrains & résidences
à vendre
au Lac Beauport

nos points de vue



- 1 AUX PETITS OISEAUX**
- 15 minutes du centre-ville
 - de la verdure à perte de vue
 - de l'air pur quatre-saisons
 - des oiseaux à chaque fenêtre

- 2 FAIT SUR MESURE POUR LES GENS ACTIFS**
- pour le golf (à proximité)
 - pour le ski (alpin, nautique et de randonnée)
 - pour la voile
 - pour la baignade
 - pour toutes les activités de plein air

- 3 CHOISISSEZ MAINTENANT, CONSTRUISEZ PLUS TARD**

- un investissement profitable
- terrains de 20,000 pi. ca.
- un voisinage choisi
- proximité des écoles
- centre commercial
- auberges et restaurants
- règles d'éthique rigoureuses pour protéger le milieu environnant

Le plus nouveau complexe d'habitations
du Mont-Tourbillon



**les
Jardins**

Pour renseignements: 849-7571

Bureau des ventes: 2, Montée du Golf, Mont-Tourbillon, Lac Beauport (sur le chemin du club de golf)
ENFIN LES 300 PLUS BEAUX TERRAINS DU LAC BEAUPORT SONT À VENDRE

Suicide de l'un des témoins à la Ceco

MONTREAL (PC) — Un des témoins qui avait participé aux audiences à huis clos de la Commission d'enquête sur le crime organisé, "Monsieur D" s'est suicidé, a annoncé vendredi Me Fernand Côté.

Selon l'avocat, quelques jours avant sa mort, à la seule pensée de devoir témoigner publiquement, "Monsieur D" semblait très troublé et traumatisé.

Pour sa part, le juge Denis Dionne a rappelé que Monsieur D dormait mal depuis le coup de la Well's Fargo, bien qu'il ait agi de sa propre volonté.

Au cours des audiences de la matinée, M. Maurice Villeneuve a fourni des détails sur le vol de la Well's Fargo, le 20 juillet 1975.

Pour sa part, un agent de la Sûreté du Québec a lu le témoignage de Monsieur D, fourni à la CECO lors d'audiences à huis clos et se rapportant au même vol.

Dans les deux cas, les témoins reconnaissent la participation de Jean-Claude Thiffault au vol de la Well's Fargo. Venant témoigner plus tard, Thiffault a tout nié.



Les secouristes ne peuvent que constater la mort de deux personnes qui ont plongé, aujourd'hui, dans le vide en fuyant les flammes qui ont envahi le Bunker Hill Tower à Los Angeles.

Trois victimes dans un incendie aujourd'hui à LA

LOS ANGELES (d'après UPI) — Un incendie, qui a éclaté, aujourd'hui, au 11^e étage d'un bloc à appartements de 19 étages, dans la partie basse de Los Angeles, a fait au moins trois morts, dont deux occupants qui ont sauté du 11^e étage pour éviter de périr dans les flammes.

Des centaines d'occupants

ont été traqués par le feu dans les étages que les échelles des pompiers ne pouvaient atteindre. Un porte-parole du service des incendies a déclaré qu'une personne a perdu la vie dans un appartement du 11^e étage.

L'incendie, qui a éclaté vers 3h, cette nuit, était maîtrisé une heure plus tard.

L'un des occupants du bloc a sauté avec son chien dans les bras. L'animal et son maître ont péri tous les deux. Un grand nombre de pompiers ont également été incommodés par la fumée.

"Nous avons été chanceux qu'il n'y ait pas eu plus de pertes de vie", a déclaré un des sapeurs.

Choisir la Banque de Montréal, c'est dans votre intérêt...quotidien

La Banque de Montréal vous invite à comparer les avantages que vous offrent ses deux dernières initiatives: l'intérêt quotidien et Inter-Service. Renseignez-vous auprès de votre institution bancaire et inscrivez les résultats dans la colonne appropriée! Puis comparez.



43e congrès de la SSJB de Québec

La question nationale n'a pas été oubliée (Richard)

par Roch DESGAGNE

Faisant la synthèse des travaux du 43e congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le professeur en science politique, Vincent Lemieux a constaté hier, que les quelque 300 participants à ces assises avaient très peu abordé la question nationale.

La réponse à cette interrogation du politologue ne s'est pas fait attendre. Elle est venue du président réélu de la SSJB régionale, le Dr J.-Edouard Richard, qui a annoncé que la question nationale constitue la préoccupation dominante, et à très court terme, de l'organisme nationaliste.

"Nous n'avons pas oublié la question nationale, c'est notre action future, qui va se réaliser sous peu", a précisé le Dr Richard, ajoutant que l'initiative est déjà bien amorcée et qu'elle se traduira dans les prochaines semaines par des séances d'information et de consultation des membres de la SSJB.

Les dirigeants de la société estiment à 25.000 le nombre potentiel de membres qu'ils peuvent atteindre dans l'agglomération métropolitaine de Québec.

Le professeur Vincent Lemieux a par ailleurs fait ressortir l'à-propos du cheminement de la SSJB de Québec, qui avait orienté ses assises annuelles de trois jours sur le thème "Socialisation, éducation, nationalisme au Québec".

"Vous ne vous demandez pas quels pouvoirs l'Etat du Québec devrait aller chercher, vous vous préoccupez de ceux qu'il exerce présentement et l'estime qu'il est sage de voir d'abord ce qu'est l'Etat, pour vous demander, par la suite, s'il serait préférable que ces pouvoirs soient exercés exclusivement par le Québec", enchaînait M. Lemieux. Le politologue considère que la SSJB a vu juste en procédant aussi logiquement.

Questions sans réponses

Les documents de synthèse des ateliers du congrès comportaient une multitude d'interrogations sur le rôle du gouvernement québécois dans quatre secteurs touchant de très près la vie de la société québécoise: les lo-



Le Soleil, Jean Vallières
Vincent Lemieux.

cois. "Ce sont pour la plupart des gens qui ont connu un autre type de société, et ils sont parmi les citoyens les plus en mesure de s'interroger sur la société à rebâtir", conclut-il.

Un peuple méconnaissable

M. Jean-Jacques Simard, professeur de sociologie à l'université Laval, avait donné le ton aux assises, vendredi, en traçant un tableau de la situation actuelle du peuple québécois.

"Ce qu'il faut craindre, insistait M. Simard, c'est qu'on

ne reconnaisse pas la marque de notre peuple dans la société qui se crée pour la simple raison que le peuple québécois est de plus en plus absent de cette création".

A son avis, il s'agit d'observer nos villes, nos banlieues, notre habitat, de penser à notre mode de relations de travail, à nos cégeps ou universités, à la façon dont nous traitons nos vieillards, à nos loisirs, des domaines où l'Etat du Québec exerce de larges responsabilités, pour constater qu'on a peine à y reconnaître quelque em-

preinte d'un peuple différent, d'une culture où d'une civilisation française d'Amérique.

"Comment les Québécois pourraient-ils reprendre en main leur destinée, à la base, entre eux, dans leur vie quotidienne? Pour le moment, nous nous réveillons à peine, et l'avenir nous inquiète. Les solutions n'existent pas encore, et pour l'autre, nous en

sommes à comprendre ce qui nous arrive, et à nous entendre sur la définition des problèmes. Nous attendons d'être d'accord", indique M. Simard.

Confirmé dans ses fonctions de président de la SSJB de Québec, le Dr J.-Edouard Richard de Charlesbourg sera secondé au conseil exécutif par M. Marcel Gauvreau de Québec, Fernando Le-

mieux de Loretteville, et Mme Marie-Anne Gravel de Château-Richer, vice-présidents, M. Harold Jenkins de Québec, secrétaire, Noël Giroux de Charlesbourg, trésorier, Emile Saint-Amand, de Charlesbourg et Mme Jeannine Dufresne de Giffard, directeurs.

sirs, la culture, les affaires sociales et l'économie.

Pour M. Lemieux, il est tout à fait normal que les Québécois posent beaucoup de questions sur leur condition présente et sur l'incidence de l'action gouvernementale dans tous les domaines d'activité touchant directement les citoyens.

Le professeur en science politique constate que ces interrogations de la population ne reçoivent pas de réponses bien précises.

Les délégués au congrès ne sont pas fixés sur les formules que le Québec doit favoriser pour assurer le développement économique.

Dans le secteur des affaires sociales, les participants soutiennent que le monstre gouvernemental a envahi ce domaine et l'a déshumanisé.

Dans l'ensemble, les congressistes trouvent que l'intervention de l'Etat dans la culture et les loisirs a annihilé le bénévolat et les valeurs humaines sociales, familiales et paroissiales qui caractérisaient autrefois ces activités.

"On veut bien que l'Etat intervienne, mais qu'il ne soit pas le définitif absolu des politiques à appliquer dans tous ces domaines de la vie de la société québécoise", fait ressortir M. Lemieux.

"Nous sommes dans le noir, on ne sait plus à quoi ça doit servir un Etat. Ce n'est que lorsqu'on aura répondu à cette grande interrogation que nous serons fixés sur la forme de cet Etat futur", ajoute le politologue.

Enfin, M. Lemieux note que les membres de la SSJB ne sont pas les seuls à dénoncer l'ampleur de la présence de l'Etat dans la vie des Québécois.

Uniquement des vêtements qui "habillent" avec goût.

Jean Fortin inc.

12, DE LA FABRIQUE
692-2490

Jacques Langlois LUNETTES

Jacques Langlois VERRES DE CONTACT (rigides, souples, permanents)

Jacques Langlois YEUX ARTIFICIELS sur mesures

Jacques Langlois OPTICIEN D'ORDONNANCES

Jacques Langlois 3 BUREAUX POUR VOUS SERVIR

Jacques Langlois HAUTE-VILLE: 1 Hôtel-Dieu de Québec 694-5086

Jacques Langlois LIMOULOU: 475, 3e Avenue 523-6690

Jacques Langlois BEAUPORT: 737, avenue Royale 661-0384

DR F. BELLEMARE
OPHTHALMOLOGISTE
SPÉCIALISTE EN VERRE DE CONTACT
350, boul. Charest est, Québec
529-9411

Tout un goût!

Ultra légère

LA NOUVELLE CRAVEN "A"
Ultra légère

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 1 mg, nic. 0.1 mg

L'ESPAGNE...
Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'étude en langue et culture espagnoles.

DÉPART:
le 12 janvier 1980.
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.

ENDROITS:
Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)
Madrid (capitale de l'Espagne)
Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole, de géographie et de tourisme.
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:
à partir de **\$867.00**
(inscriptions reçues avant le 9 novembre)
à partir de **\$977.00**
(inscriptions reçues après le 9 novembre)

Le forfait inclut:
transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.
Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Pour plus de renseignements:
Madame Francine Chevalier
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tél: (514) 389-5921, poste 271
entre 13h00 et 18h00

BANQUE DE MONTRÉAL VOTRE INSTITUTION

COMPTE D'ÉPARGNE À INTÉRÊT QUOTIDIEN	OUI
Aucuns frais	OUI
Nombre illimité de retraits et de dépôts gratuits	OUI
Aucun solde minimum requis	OUI
Taux d'intérêt avantageux	OUI
Donne droit au boni du Plan Privilège d'Âge	OUI
INTÉRÊT QUOTIDIEN ET INTER-SERVICE	OUI
Utilisation combinée de l'intérêt quotidien avec Inter-Service	OUI
Accès instantané à votre compte personnel dans plus de 1 000 succursales	OUI
Dépôts, retraits, mises à jour illimités, sans frais supplémentaires	OUI
TOTAL:	OUI, C'EST DANS VOTRE INTÉRÊT... QUOTIDIEN

Votre institution bancaire n'offre pas tous les avantages du duo "Intérêt quotidien - Inter-Service" de la Banque de Montréal? C'est dans votre intérêt de venir ouvrir un compte personnel chez nous.

Si le compte d'épargne à intérêt quotidien ne convient pas pleinement à vos besoins, nous vous offrons une variété de comptes personnels pratiques et intéressants: le compte d'épargne véritable, le compte d'épargne avec chèques et le compte de chèques véritable, par exemple. Tous vous donnent droit aux avantages plus qu'intéressants d'Inter-Service. Venez vous renseigner. Le compte d'épargne à intérêt quotidien et Inter-Service sont disponibles dans la plupart de nos succursales.

UNE INITIATIVE INTÉRESSANTE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

Un week-end biblique attire mille personnes, à Lévis

par Jean MARTEL

Près de mille personnes, réunies au collège de Lévis, ont vécu de vendredi à samedi une fin de semaine qui les a mis en contact étroit avec la Bible. Certaines connaissaient déjà la Bible, d'autres en étaient à leurs premiers pas, mais toutes ont cherché avec beaucoup de conviction à savoir

ce que l'Écriture sainte pouvait dire aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui concernant le salut chrétien.

Ce week-end biblique, qui groupait des gens des quatre coins du Québec, était organisé par la Société catholique de la Bible en collaboration avec le collège de Lévis et le diocèse de Québec.

Les raisons qu'avaient les participants de venir à ce week-end biblique étaient variées. Mais une jeune étudiante de Cap-Chat, Jovette Fournier, a bien résumé ce que chacun poursuivait en venant à cet événement: "Je suis venue, a-t-elle dit, pour faire le point et pour vivre une expérience."

De son côté, Diane Ferland, assistante sociale de Sainte-Foy, a expliqué les raisons qui l'avaient poussée à participer à ce week-end: "J'avais besoin de me ressourcer pour être plus vraie. J'avais un ménage à faire en moi."

Une handicapée, qui étudie à l'université du Québec à Trois-Rivières, a décrit en ces termes le pourquoi de sa présence: "Je voulais approfondir la parole de Dieu et l'intégrer à mon vécu. Je voulais voir comment elle pouvait m'aider."

Cette expérience de foi vécue en fin de semaine ne sera pas sans lendemain. Par exemple, une étudiante de Dorchester, Marie Lamontagne, a traduit ainsi les sentiments qui l'animaient à la fin de ces deux jours: "Ça donne le goût de vivre et de se dépenser pour des causes importantes."

Quant à Mme Agnès Lord, de Port-Alfred, qui autrefois enseignait à l'élémentaire et qui maintenant reste au foyer, elle fait partie d'un groupe de prières et elle lit la Bible depuis cinq ans. "J'ai reçu, a-t-elle raconté, le goût de la Bible et depuis ce temps-là les textes bibliques ont pris une saveur qu'ils n'avaient pas auparavant." Pour comprendre encore davantage l'Écriture sainte, elle suit des cours sur la Bible dans sa paroisse.

Les multiples visages

Le thème du week-end biblique portait sur le salut chrétien. Que représente le salut pour le chrétien? Qu'en dit la Bible?

Michel Couillard de Québec, qui se présente comme animateur, syndicaliste et vendeur de jeans, a fait remarquer que c'était dans l'action concrète que le chrétien devait être porteur de salut. "Le salut se vit chaque jour et partout, même dans les endroits les plus difficiles."

De son côté, Benoît Fortin, prêtre-ouvrier à l'hôtel Hilton de Québec et invité à présenter un des multiples visages du salut, a déclaré que le salut sans la libération n'avait aucune crédibilité pour les pauvres.

"Le salut, a-t-il ajouté, c'est quand les gens se voient plus grands que leurs salaires. Ce sont des gens qui résistent chaque jour au nom de leur dignité. Le salut commence quand l'être humain est rejoint dans son

incapacité. C'est aussi quelque chose de collectif."

Quant à Jacques Van Vliet, moine de Rougemont, il a décrit un autre visage du salut: "Le salut, c'est un don de Dieu. Ce n'est pas à la force des poignets et en faisant de multiples oeuvres que le chrétien se sauve; il se sauve par la grâce de Dieu. Le salut est réalisé par l'amour de Dieu. C'est un travail du coeur; c'est un coeur à coeur avec Dieu."

Le salut marxiste

Les chrétiens ne sont pas les seuls à parler de salut. Il y a aussi les marxistes. Or, l'influence de la doctrine marxiste est de plus en plus grande dans notre milieu. Le chrétien doit

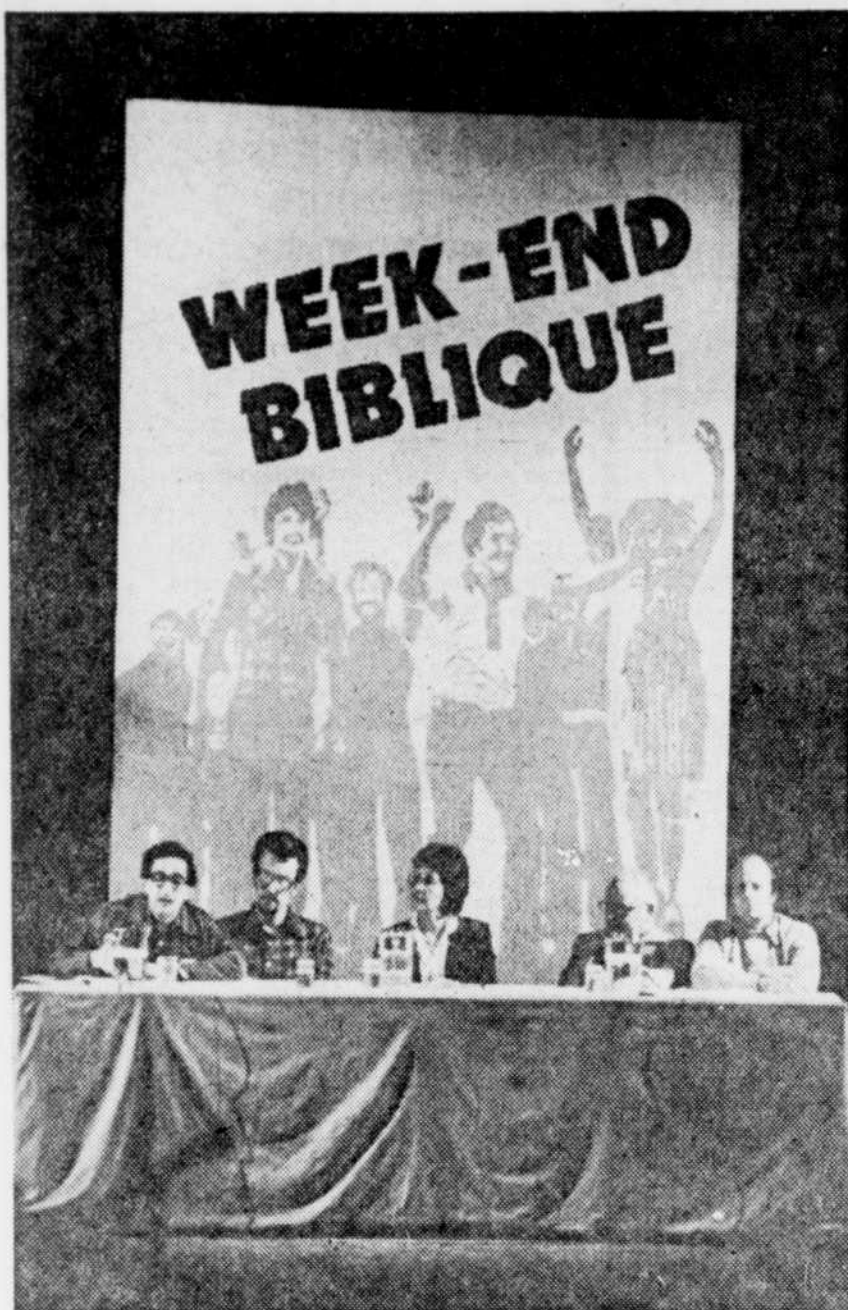
donc savoir ce que les marxistes disent du salut de l'homme et en quoi il peut y avoir des points de ressemblance et de divergence entre marxisme et christianisme.

Selon Michel Gervais, professeur à la faculté de Théologie de l'université Laval, qui a prononcé une conférence intitulée "Salut marxiste et espérance chrétienne", les marxistes et les chrétiens s'entendent sur les points suivants: la valeur à accorder au temps et à l'histoire — l'histoire a un sens et se dirige vers un but; le salut est collectif, et non pas seulement individualiste; l'importance du corps; et l'action à réaliser dans le monde.

Toutefois, ils ne s'entendent pas

sur les points suivants: le chrétien n'est pas matérialiste, à l'encontre du marxiste; il remplace la lutte des classes par la charité fraternelle; il compte sur les changements du coeur plus que sur les changements de structures; il croit que l'homme ne vit pas seulement de pain et qu'il n'est pas seulement un producteur et un consommateur; enfin, divergence importante, la conception de la mort: pour le marxiste, après la mort, c'est le néant; pour le chrétien, c'est la vie en présence de Dieu.

Selon Michel Gervais, on ne peut être chrétien et marxiste, mais on peut être chrétien et accepter certains points de la doctrine marxiste.



Le Soleil, Raynald Laviole

Quatre invités ont présenté à l'auditoire ce que signifie pour eux le salut chrétien: ce sont Albert Beaudry, de la revue Relations, Jacques Van Vliet, moine de Rougemont, Evode Beaucamp, de la faculté de Théologie de l'université Laval et Benoît Fortin, prêtre-ouvrier au Hilton de Québec. Au centre, Michelle Arcand, présidente du week-end biblique.



Le Soleil, Raynald Laviole

Pour les mille personnes qui se sont rassemblées au collège de Lévis, le week-end biblique a constitué une prise de contact avec la Bible et aussi, grâce aux ateliers et échanges, une expérience de fraternité.

Syndicat

DE QUÉBEC

COTY: le maquillage-beauté

Poudre faciale Irradiante	5 ⁰⁰
Fond de teint	3 ⁵⁰
Rouge à lèvres	3 ⁵⁰
Ombre à paupières	3 ⁷⁵
Mascara	3 ⁷⁵

Cadeau
Avec tout achat de 10.00 et plus de produits Coty, vous recevrez gratuitement un bon d'achat d'une valeur de 5.00, applicable à l'achat d'autres produits Coty.

Syndicat

DE QUÉBEC

connaît les dessous de la mode

Natur-elle 2914
Nouveau soutien-gorge extensible, sans couture, fait de nylon et spandex, avec une jolie attache à l'avant et un décolleté très plongeant bordé d'une fine dentelle. Blanc ou beige. 32 à 36. **8⁰⁰**

Natur-elle 6971
Minuscule bikini en tricot extensible de nylon et spandex, offert en blanc ou beige. Tailles P.M.G. **4⁰⁰**

Nuance 2952
Soutien-gorge superbe aux délicats bonnets sans couture, coupés dans une dentelle dégradée 100% polyester. Les côtés et le dos sont en tricot extensible et 3 positions de fermeture au dos permettent un ajustement approprié. Blanc ou beige. B-C 34 à 38, D 34 et 36. **15⁰⁰**

Nuance 6952
Ravissant bikini en nylon et spandex, rehaussé à l'avant d'un joli panneau en dentelle dégradée et bordé d'une fine dentelle extensible. Fond doublé de coton pour plus de confort. Blanc ou beige. Tailles P.M.G. **7⁵⁰**

CONCOURS DAISYFRESH du 29 octobre au 10 novembre 1979

Courez la chance d'obtenir gratuitement un vêtement Daisyfresh. AUCUN ACHAT N'EST REQUIS! Chaque jour, à chacun de nos 3 magasins, un vêtement de base sera tiré au sort, pour un total de 36 vêtements. Vous n'avez qu'à demander votre coupon de participation dans tous nos rayons. Remplissez-le et déposez-le dans la boîte placée à cet effet dans chacun de nos départements de vêtements de base.

LIQUIDATION

TOUT DOIT ETRE VENDU!

50%

D'ESCOMPTE

SUR TOUS LES ARTICLES DANS CES RAYONS:

Rayon des enfants 2 à 6x ans - 4e étage

- couvre-tout unisexes, 4 à 6x ans. Rég. 12.00 -50%
Prix actuel 8.97
- blouses pour fillettes, 2 à 6x ans. Rég. 10.00 à 15.00 -50%
- pantalons, 2 à 6x ans. Rég. 7.00 à 18.00 -50%
- robes, 2 à 6x ans. Rég. 15.00 à 33.00 -50%
Prix actuel 7.50 à 16.50

et encore toute une foule d'articles pour bébés, réduits de 50%!

Rayon du bébé 0 à 30 mois - 4e étage

- pyjamas en ratine de coton et velours, 0 à 30 mois. Rég. 7.50 à 25.00 -50%
- robes pour bébés. Rég. 12.00 à 28.00 -50%
- chandails pour bébés. Rég. 4.00 à 8.00 -50%
- douzaines de couches Curly. Rég. 9.95 -50%
- baignoires pour bébés. Rég. 81.00 -50%
- enveloppes d'hiver pour bébés. Rég. 40.00 à 58.00 -50%
- Literie pour bébés. -50%
- sièges ajustables pour bébés. Rég. 10.00 -50%
- balances pour bébés. Rég. 26.00 -50%

et encore toute une foule d'articles pour bébés, réduits de 50%!

Mercerie pour enfants 2 à 14 ans - 4e étage

- pyjamas pour garçons, 2 à 14 ans. Rég. 6.00 à 9.00 -50%
- robes de nuit pour fillettes, 2 à 14 ans. Rég. 7.00 à 15.00 -50%
- robes de chambre en velours pour enfants. Rég. 20.00 à 38.00 -50%
- paires de bas pour bébés, enfants et fillettes. Rég. 1.15 à 4.50 -50%
- sous-vêtements pour enfants de 0 à 14 ans. Marques: BabyOwens, Bobette, St-Laurence Textile. Rég. 1.79 à 5.49 -50%
- collants pour enfants. Rég. 3.00 à 6.25 -50%
- léotards pour fillettes, 4 à 14 ans. Rég. 6.00 à 6.50 -50%
- tiques, gants et mitaines. -50%

Rayon des garçons 8 à 18 ans - sous-sol

- complets pour garçons, 8 à 18 ans. Rég. 120.00 -50%
- canadiennes pour garçons, 8 à 18 ans. Rég. 61.95 -50%
- chemises de laine, doublées ou non, 8 à 18 ans. Rég. 19.00 et 33.00 -50%
- vestons de velours pour garçons, 12 à 18 ans. Rég. 80.00 -50%
- pantalons No Parking, 8 à 18 ans ou 26 à 32. Rég. 21.00 à 25.00 -50%
- pantalons légers pour garçons, 8 à 18 ans. Rég. 21.00 -50%
- pantalons Barmish, 8 à 18 ans. Rég. 21.00 -50%
- imperméables marine ou olive, 8 à 18 ans. Rég. 17.00 -50%
- jeans Québec, 8 à 18 ans. Rég. 20.00 -50%
- jeans G.W.G., 8 à 18 ans. Rég. 20.00 -50%

- blousons en denim (jeans), 8 à 18 ans. Rég. 20.00 -50%
- chemises disco pour garçons. Rég. 14.00 -50%
- chemises de toilette pour garçons. Rég. 12.00 à 15.00 -50%
- chemises à carreaux en flanellette, unisexes, 8 à 18 ans. Rég. 9.00 à 25.00 -50%
- chandails variés, 8 à 18 ans. Rég. 9.00 à 25.00 -50%
- chandails en coton ouaté, avec ou sans capuchon. Rég. 10.00 et 15.95 -50%
- ceintures pour garçons. Rég. 4.50 à 6.00 -50%
- sous-vêtements Penmans, Harvey Woods. Rég. 2.00 à 4.50 -50%
- polo-jamas imprimés, 8 à 18 ans. Rég. 11.00 et 12.00 -50%
- paires de bas Harvey Woods pour garçons. Rég. 1.75 à 3.95 -50%
- paires de gants et mitaines. Rég. 1.00 à 14.00 -50%
- robes de chambre en velours, 12 à 18 ans. Rég. 45.00 -50%
- et toute une foule d'autres articles, aussi réduits de 50%!

Rayon des fillettes 7 à 14 ans - 4e étage

- manteaux pour fillettes. Rég. 75.00 à 90.00 -50%
- jeans Québec et G.W.G. Rég. 18.00 et 20.00 -50%
- jupes variées. Rég. 15.00 à 28.00 -50%
- robes diverses. Rég. 15.00 à 35.00 -50%
- robes de chambre en velours, 12 à 18 ans. Rég. 25.00 -50%
- pantalons Le Culottier. Rég. 21.00 -50%
- blazers d'été pour fillettes. Rég. 25.00 -50%
- chandails variés. Rég. 13.00 à 16.00 -50%
- blouses variées. Rég. 14.00 à 17.00 -50%
- et toute une foule d'autres articles, aussi réduits de 50%!

Rayon des teens 8T à 14XT ans - 4e étage

- manteaux d'hiver. Rég. 100.00 à 115.00 -50%
- jeans Québec et Lois. Rég. 24.00 et 30.00 -50%
- ensembles de ski. Rég. 85.00 à 95.00 -50%
- blouses teens. Rég. 23.00 -50%
- jupes d'été teens. Rég. 11.00 -50%
- chandails d'été teens. Rég. 5.00 à 9.00 -50%
- chandails d'été teens. Rég. 15.00 -50%
- et aussi toute une foule d'autres articles, aussi réduits de 50%!

Articles de sport - sous-sol

- Patins pour enfants Daoust. Rég. 22.00 -50%
- Patins pour hommes Daoust et Orbil. Rég. 30.00 -50%
- Patins pour dames Daoust. Rég. 28.00 -50%
- Skis de fond Harju. Rég. 34.57 -50%
- Bâtons de ski de fond. Rég. 7.50 à 12.00 -50%
- Raquettes de tennis Volbi. 22.95 à 39.95 -50%

- Souliers de sport Bauer, Adidas, Weider. 16.95 à 54.00 -50%
- Souliers de quilles Sunbeam. 23.00 à 26.00 -50%
- Accessoires de culture physique Weider. -50%
- Bicyclettes Motocross C.C.M. pour enfants. 119.00 -50%
- Sièges pour enfants allant sur bicyclettes. 5.88 -50%
- Survetements de jogging, éducation physique, etc. de marques: Mondor, Adidas, Weider et Penmans. Pour hommes, femmes et enfants. 23.00 à 40.00 -50%
- Bâtons de hockey Koho. 2.62 à 7.50 -50%
- Sacs Adidas. 8.00 à 12.50 -50%
- Chandails à manches courtes Adidas. 3.75 à 11.50 -50%
- Shorts Adidas Mexico. 10.50 -50%
- Couteaux de chasse et boussoles. 7.95 à 51.95 -50%
- Gants et mitaines de ski de fond et ski alpin Gordini et Auclair. 14.00 à 34.00 -50%
- Vêtements de ski de fond Gordini et Odlo, pour femmes. 30.00 à 90.00 -50%
- Maillots de bain Speedo pour hommes, tailles 28 à 40. 5.00 à 11.00 -50%
- Jambières de hockey Cooper. 3.78 à 6.78 -50%
- Casques de hockey Cooper. 10.50 -50%
- Tentes Woods 2 places. 84.88 -50%
- Bottes de montagne Kaufman, pointures 4 à 11. 50.00 et 55.00 -50%
- Bottes d'hiver après-ski Blondo, pointures 5 à 8. 38.88 -50%
- Bâtons de baseball Cooper. 5.99 -50%
- Ballons de volleyball, et soccer. 14.50 -50%

Disques - sous-sol

- Tous nos microsillons, comptant des noms très connus, tels: Elvis Presley, Village People, Supertramp, Beatles, Chicago, etc. 3.99 à 18.99 -50%
- Cassettes mini et 8 pistes de chanteurs et groupes populaires. 7.99 à 15.99 -50%
- Cassettes vierges Memorex, mini et 8 pistes. -50%
- Rubans magnétiques d'enregistrement Memorex et Recofan. 7.88 à 9.99 -50%
- Disques et cassettes Walt Disney avec livres d'histoires pour enfants. disques 2.29 -50%
- Disques 45 tours. 1.59 -50%

Accessoires: feutres de table tournante, dômes de 45 tours, trousse de nettoyage, lumières noires disco, etc.

- Coffres à cassettes 8 pistes. 78.95 -50%
- Coffres à mini-cassettes. 24.99 à 27.99 -50%
- Posters muraux: très grand choix de modèles. 2.88 à 3.99 -50%

Chaussures pour enfants - 3e étage

- paires de souliers sport pour enfants. -50%
- paires de bottes pour fillettes. -50%
- paires de bottes pour enfants. -50%
- paires de souliers de jeux pour fillettes et garçons. -50%

Tapis - 5e étage

- Tapis tressés 22" x 36" -50%
- Tapis de passage, largeur 27" ou 36", avec motifs. -50%

Valises - sous-sol

- Sacs Dionite. Rég. 21.95 à 45.00 -50%
- Porte-documents Dionite. Rég. 20.00 à 49.00 -50%
- Porte-habits Dionite et Latinas. Rég. 50.00 à 95.00 -50%
- Mallettes de métal (doublées de cèdre ou non). Rég. 43.30 à 55.50 -50%
- Valises Dionite. Rég. 55.00 à 130.00 -50%

Coupons de tapis, largeur 12' (différentes longueurs).

- Peaux de chèvre, grandeur approximative: 30" x 60". -50%

Toute vente est finale
Aucun échange
Aucune mise de côté
Au comptoir seulement
Aucune commande postale et téléphonique
Au mail St-Roch seulement

AU MAIL ST-ROCH SEULEMENT

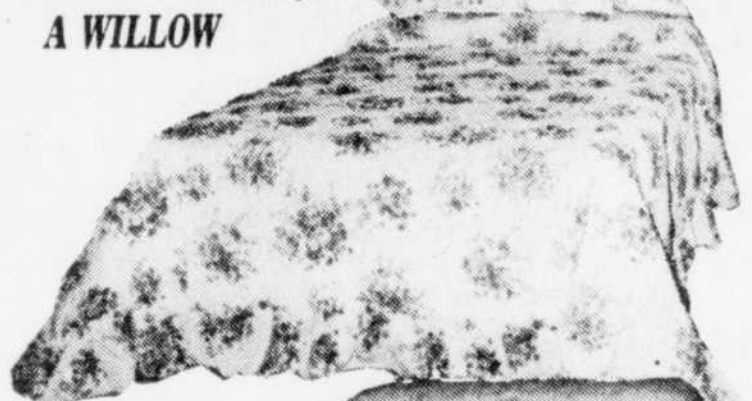
Syndicat

DE QUÉBEC

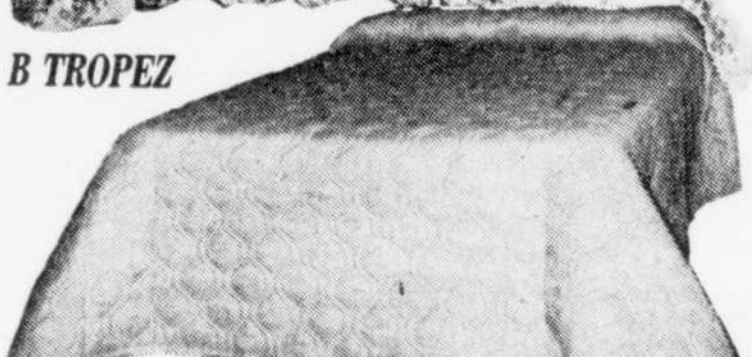
FESTIVAL DU COUVRE LIT



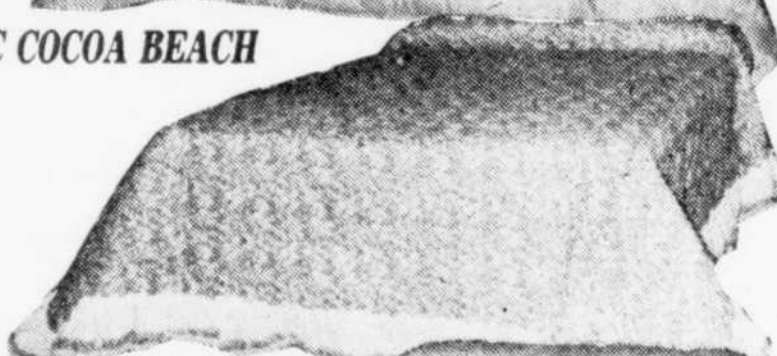
A WILLOW



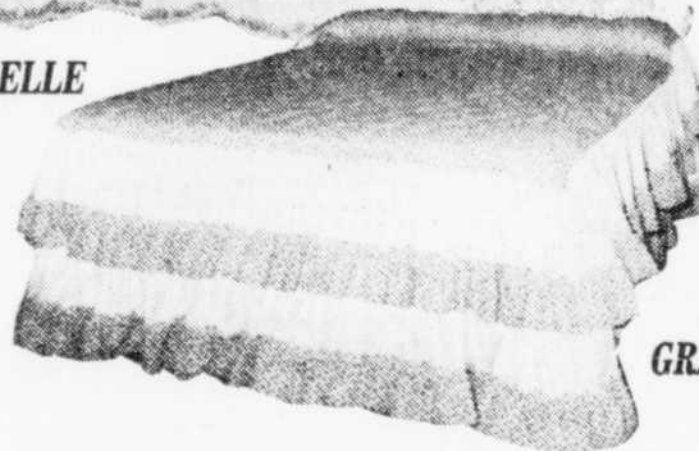
B TROPEZ



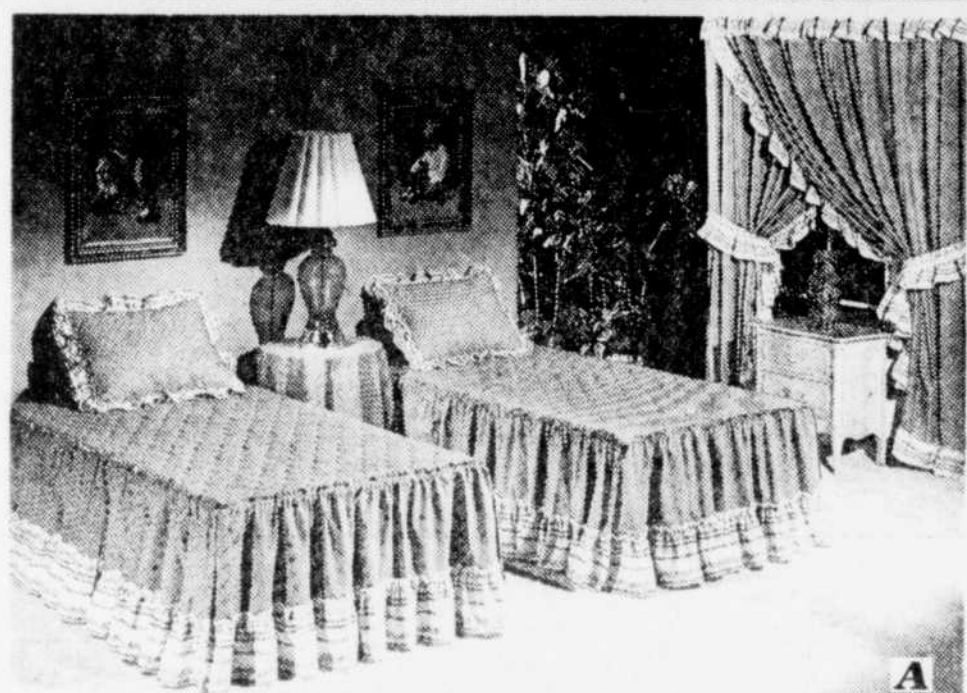
C COCOA BEACH



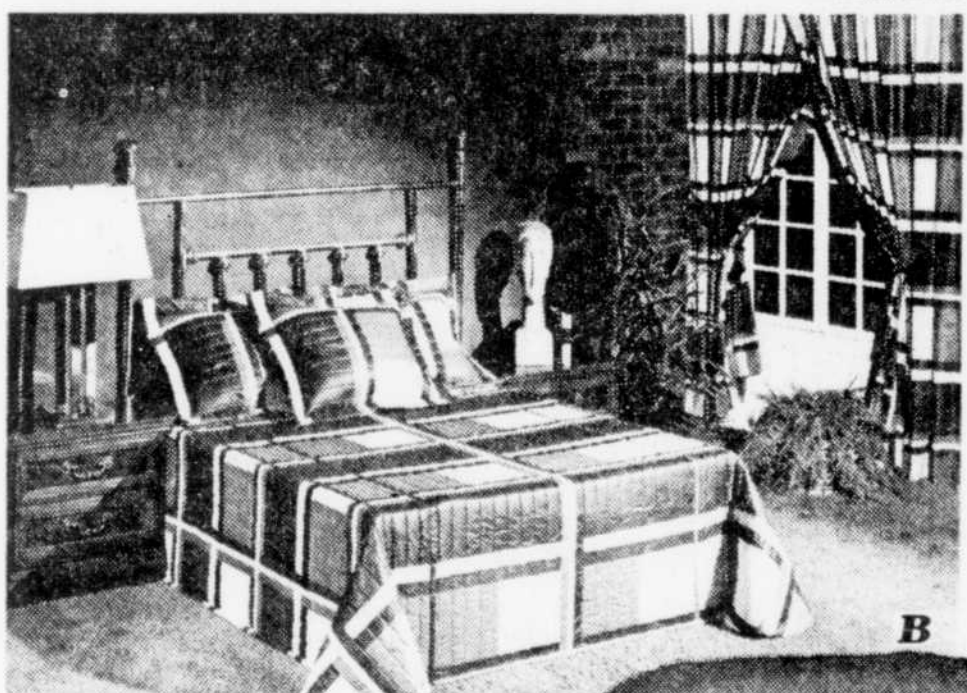
D RACHELLE



E GRANNY

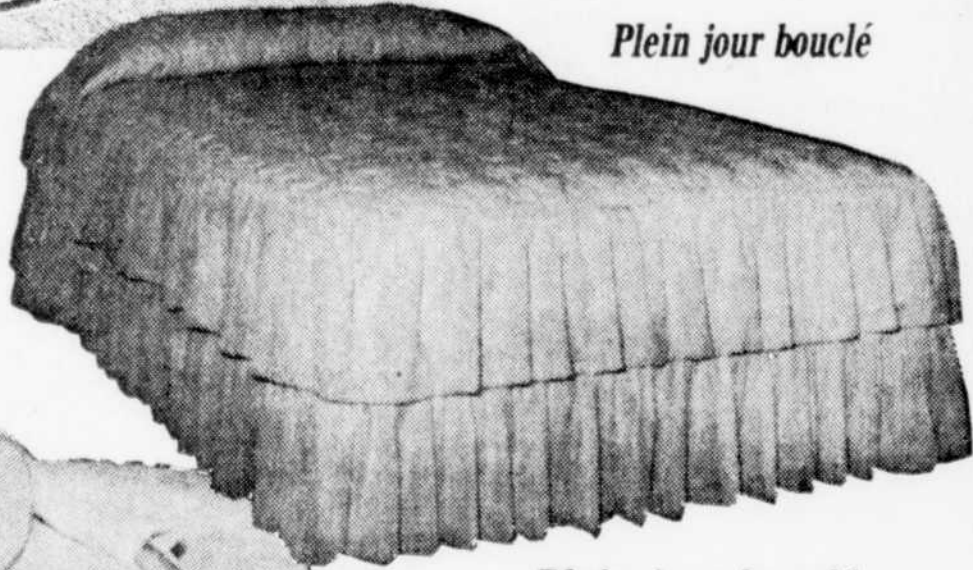


A



B

Plein jour bouclé



F CYNTHIA

A- WILLOW

Couleurs imprimées de rose, or, melon, vert ou bleu. Tissu lavable.

Couvre-lit

39" Rég. 65.00 Spécial **51⁹⁷**
54" Rég. 75.00 Spécial **59⁹⁷**

Tissu

Largeur 45" Rég. 3.25 Spécial la verge **2⁵⁷**

B- TROPEZ

Couleurs imprimées de brun, or, ou melon. Tissu lavable.

Couvre-lit

39" Rég. 65.00 Spécial **51⁹⁷**
54" Rég. 75.00 Spécial **59⁹⁷**

Tissu

Largeur 45" Rég. 3.25 Spécial la verge **2⁵⁷**

C- COCOA BEACH

Couleurs unies de brun, jaune, rouille, bleu ou rose. Tissu lavable.

Couvre-lit

39" Rég. 65.00 Spécial **51⁹⁷**
54" Rég. 70.00 Spécial **55⁹⁷**

Tissu

Largeur 45" Rég. 3.50 Spécial la verge **2⁹⁷**

D- RACHELLE

Couleurs imprimées de melon, or, bleu ou brun. Tissu lavable.

Couvre-lit

39" Rég. 65.00 Spécial **51⁹⁷**
54" Rég. 75.00 Spécial **59⁹⁷**

Tissu

Largeur 45" Rég. 3.50 Spécial la verge **2⁹⁷**

E- GRANNY

Couleurs imprimées de bleu, brun et melon. Tissu lavable.

Couvre-lit

39" Rég. 75.00 Spécial **59⁹⁷**
54" Rég. 80.00 Spécial **63⁹⁷**

Tissu

Largeur 45" Rég. 3.50 Spécial la verge **2⁹⁷**

F- CYNTHIA

Couleurs imprimées de bleu, jaune, beige ou rose. Tissu lavable.

Couvre-lit

39" Rég. 70.00 Spécial **55⁹⁷**
54" Rég. 75.00 Spécial **59⁹⁷**

Tissu

Largeur 45" Rég. 4.00 Spécial la verge **3²⁷**

A- Lady Ann

Couleurs imprimées de rose, bleu, brun ou vert. Tissu lavable.

Ensemble de douillette

Lit simple 39" Rég. 85.00 Spécial **67⁹⁷**
Lit double 54" Rég. 100.00 Spécial **79⁹⁷**
Lit reine 60" Rég. 125.00 Spécial **99⁹⁷**

Couvre-lit

Lit simple 39" Rég. 50.00 Spécial **39⁹⁷**
Lit double 54" Rég. 55.00 Spécial **43⁹⁷**

Nappe ronde

72" Rég. 22.00 Spécial **17⁹⁷**

Rideau croisé

190" x 63" Rég. 55.00 Spécial **43⁹⁷**
190" x 81" Rég. 65.00 Spécial **51⁹⁷**

Tissu

Largeur 45" Rég. 4.00 Spécial la verge **2⁹⁷**

Carol Ann (non illustré)

Couleurs unies de bleu, jaune, rose ou beige. Tissu lavable.

Ensemble de douillette

39" Rég. 80.00 Spécial **63⁹⁷**
54" Rég. 100.00 Spécial **79⁹⁷**

Couvre-lit

39" Rég. 55.00 Spécial **43⁹⁷**
54" Rég. 65.00 Spécial **51⁹⁷**

Rideau passe-tringle à nouvelle tête

60" x 84" Rég. 48.00 Spécial **37⁹⁷**

Tissu

Largeur 45" Rég. 4.50 Spécial la verge **3⁴⁷**

B- Baldwin

Imprimé moderne dans les tons de brun, bourgogne ou rouille. Tissu lavable.

Ensemble de douillette

39" Rég. 85.00 Spécial **67⁹⁷**
54" Rég. 100.00 Spécial **79⁹⁷**

Couvre-lit

39" Rég. 60.00 Spécial **47⁹⁷**
54" Rég. 70.00 Spécial **55⁹⁷**

Tenture à plis français

75" x 84" Rég. 50.00 Spécial **39⁹⁷**

Tissu

Largeur 45" Rég. 5.00 Spécial la verge **3⁹⁷**

Plein jour bouclé

Couleurs unies de bleu, blanc, rose, rouille et beige. Tissu lavable.

Couvre-lit avec frison

54" Rég. 129.00 Spécial **99⁹⁷**

Rideau croisé

240" x 81" Rég. 193.00 Spécial **149⁹⁷**
120" x 63" Rég. 86.00 Spécial **68⁹⁷**
120" x 81" Rég. 100.00 Spécial **79⁹⁷**

Tissu

Largeur 118" Rég. 24.00 Spécial la verge **18⁹⁷**

Syndicat DE QUÉBEC